

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle

Marques de fabrique,
de commerce ou de service
Enregistrements de marques, Inscriptions au registre spécial

Brevets d'invention
Délivrances de brevets d'invention, Inscriptions au registre spécial

Dessins et modèles
Enregistrements de dessins et modèles, Inscriptions au registre spécial

AVERTISSEMENT

L'attention du Pôle de la Propriété Industrielle a été attirée à plusieurs reprises sur les agissements de certaines sociétés privées étrangères qui adressent aux titulaires de marques, de dessins et modèles ou de brevets d'invention, un courrier leur proposant d'assurer, moyennant rémunération, la publication de leurs dépôts ou de leurs enregistrements.

Le Pôle de la Propriété Industrielle n'a aucune attache avec ces sociétés. Ces dernières se procurent, directement, les coordonnées des déposants au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle de Monaco.

Pareillement, la publication des dépôts et des enregistrements qui relèvent de la compétence exclusive de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO) ou de l'Office Européen des Brevets (OEB) est effectuée par ces seuls organismes, sans qu'aucun paiement supplémentaire ne soit demandé en contrepartie.

Le Pôle de la Propriété Industrielle tient donc à mettre en garde les déposants sur l'inutilité de toute autre publication, dépourvue de tout effet juridique et n'ayant qu'un caractère exclusivement publicitaire.

TABLE DES MATIÈRES

Normes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI.....	4
Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI.....	5
Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI.....	6
Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI.....	7

Marques de fabrique, de commerce ou de service

Marques enregistrées	9
Marques renouvelées	23
Inscriptions au registre spécial	38

Brevets d'invention

Inscriptions au registre spécial	39
--	----

Extrait de la norme ST.60 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les marques

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[100] Données concernant l'enregistrement/le renouvellement

[111] Numéro d'ordre de l'enregistrement.

[151] Date de l'enregistrement.

[156] Date du renouvellement.

[200] Demande

[210] Numéro d'ordre de la demande.

[220] Date de dépôt de la demande.

[300] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'ancienneté ou à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine

[310] Numéro d'ordre attribué à la première demande.

[320] Date de dépôt de la première demande.

[330] Code selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'office national ou régional auprès duquel la première demande a été déposée ou l'organisation auprès de laquelle la première demande a été déposée.

[500] Informations diverses

[511] Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice), liste des produits ou services classés selon cette classification.

[541] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères standard.

[546] Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractères non standard.

[571] Description de la marque.

[580] Date de l'inscription de tout type de transaction concernant les demandes d'enregistrement ou les enregistrements (p. ex., changement de titulaire, changement de nom ou d'adresse, renonciation, cessation de la protection).

[591] Informations concernant les couleurs revendiquées.

[700] Informations concernant les parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[732] Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement.

Extrait de la norme ST.9 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les brevets

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Identification du brevet

- [11] Numéro du brevet, du CCP ou du document de brevet.
- [12] Désignation en clair du type de document.

[20] Données relatives à la demande de brevet

- [21] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes.
- [22] Date(s) de dépôt de la ou des demandes.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

- [31] Numéro(s) attribué(s) à la ou aux demandes établissant la priorité.
- [32] Date(s) de dépôt de la ou des demandes établissant la priorité.
- [33] Code de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle qui attribue le numéro de demande établissant la priorité ou l'organisation qui attribue le numéro de demande régionale établissant la priorité; pour les demandes internationales déposées en vertu du PCT, c'est le code "WO" qui doit être utilisé.

[40] Date(s) de mise à la disposition du public

- [45] Date de mise à la disposition du public, par impression ou par un procédé similaire, d'un document de brevet ayant donné lieu à la délivrance d'un titre à la date en question ou avant.

[50] Informations techniques

- [51] Classification internationale des brevets.
- [54] Titre de l'invention.
- [57] Abrégé.

[70] Identification des parties intéressées par le brevet ou le CCP

- [72] Nom(s) de l'(ou des) inventeur(s).
- [73] Nom(s) du (ou des) titulaire(s).

Extrait de la norme ST.80 de l'OMPI relative aux données bibliographiques concernant les dessins et modèles

Les codes ci-après sont utilisés dans le bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques suivant la norme internationale. Les codes sont indiqués entre crochets en amont des données correspondantes.

[10] Données relatives à l'enregistrement ou au renouvellement

[11] Numéro d'ordre de l'enregistrement ou numéro du document de dessin ou modèle.

[15] Date de l'enregistrement/date du renouvellement.

[17] Durée prévue de l'enregistrement ou du renouvellement.

[20] Données relatives à la demande

[21] Numéro d'ordre de la demande.

[22] Date de dépôt de la demande.

[28] Nombre de dessins et modèles industriels compris dans la demande.

[30] Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris

[31] Numéro d'ordre attribué à la demande établissant la priorité.

[32] Date de dépôt de la demande établissant la priorité.

[33] Code à deux lettres, selon la norme ST.3 de l'OMPI, permettant d'identifier l'administration auprès de laquelle a été déposée la demande établissant la priorité.

[50] Informations diverses

[51] Classification internationale pour les dessins et modèles industriels

[54] Désignation du ou des objets ou produits auxquels le dessin ou modèle industriel est destiné ou titre du dessin ou modèle industriel.

[55] Reproduction du dessin ou modèle industriel (par exemple, dessin, photographie) et explications concernant la reproduction.

[57] Description des éléments caractéristiques du dessin ou modèle industriel y compris l'indication des couleurs

[58] Date d'inscription au registre de tout type de modification (p. ex., le changement de titulaire, le changement de nom ou d'adresse, la renonciation à un dépôt international, la cessation de la protection).

[70] Identification des parties intéressées par la demande ou l'enregistrement

[72] Nom du ou des créateurs, s'ils sont connus en tant que tels.

[73] Nom et adresse du ou des titulaires.

Extrait de la norme ST.3 de l'OMPI permettant d'identifier l'office national de propriété industrielle

AD	Andorre	CN	Chine	GR	Grèce
AE	Émirats arabes unis	CO	Colombie	GS	Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud
AF	Afghanistan	CR	Costa Rica	GT	Guatemala
AG	Antigua-et-Barbuda	CU	Cuba	GW	Guinée-Bissau
AI	Anguilla	CV	Cabo Verde	GY	Guyana
AL	Albanie	CW	Curaçao	HK	Hong Kong, Chine
AM	Arménie	CY	Chypre	HN	Honduras
AO	Angola	CZ	Tchéquie	HR	Croatie
AP	Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)	DE	Allemagne	HT	Haïti
AR	Argentine	DJ	Djibouti	HU	Hongrie
AT	Autriche	DK	Danemark	IB	Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
AU	Australie	DM	Dominique	ID	Indonésie
AW	Aruba	DO	République dominicaine	IE	Irlande
AZ	Azerbaïdjan	DZ	Algérie	IL	Israël
BA	Bosnie-Herzégovine	EA	Organisation eurasiennne des brevets (OEAB)	IM	Île de Man
BB	Barbade	EC	Équateur	IN	Inde
BD	Bangladesh	EE	Estonie	IQ	Iraq
BE	Belgique	EG	Égypte	IR	Iran (République islamique d')
BF	Burkina Faso	EH	Sahara occidental	IS	Islande
BG	Bulgarie	EM	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	IT	Italie
BH	Bahreïn	EP	Office européen des brevets (OEB)	JE	Jersey
BI	Burundi	ER	Érythrée	JM	Jamaïque
BJ	Bénin	ES	Espagne	JO	Jordanie
BM	Bermudes	ET	Éthiopie	JP	Japon
BN	Brunéi Darussalam	EU	Union européenne	KE	Kenya
BO	Bolivie (État plurinational de)	FI	Finlande	KG	Kirghizistan
BQ	Bonaire, Saint-Eustache et Saba	FJ	Fidji	KH	Cambodge
BR	Brésil	FK	Îles Falkland (Malvinas)	KI	Kiribati
BS	Bahamas	FO	Îles Féroé	KM	Comores
BT	Bhoutan	FR	France	KN	Saint-Kitts-et-Nevis
BV	Île Bouvet	GA	Gabon	KP	République populaire démocratique de Corée
BW	Botswana	GB	Royaume-Uni	KR	République de Corée
BX	Office Benelux de la Propriété intellectuelle (OBPI)	GC	Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (Office des brevets du CCG)	KW	Koweït
BY	Bélarus	GD	Grenade	KY	Îles Caïmanes
BZ	Belize	GE	Géorgie	KZ	Kazakhstan
CA	Canada	GG	Guernesey	LA	République démocratique populaire lao
CD	République démocratique du Congo	GH	Ghana	LB	Liban
CF	République centrafricaine	GI	Gibraltar	LC	Sainte-Lucie
CG	Congo	GL	Groenland	LI	Liechtenstein
CH	Suisse	GM	Gambie	LK	Sri Lanka
CI	Côte d'Ivoire	GN	Guinée	LR	Libéria
CK	Îles Cook	GQ	Guinée équatoriale	LS	Lesotho
CL	Chili			LT	Lituanie
CM	Cameroun			LU	Luxembourg

LV	Lettonie	PK	Pakistan	TH	Thaïlande
LY	Libye	PL	Pologne	TJ	Tadjikistan
MA	Maroc	PT	Portugal	TL	Timor-Leste
MC	Monaco	PW	Palaos	TM	Turkménistan
MD	République de Moldova	PY	Paraguay	TN	Tunisie
ME	Monténégro	QA	Qatar	TO	Tonga
MG	Madagascar	QZ	Office communautaire des variétés végétales (Union européenne) (OCVV)	TR	Turquie
MK	Macédoine du Nord	RO	Roumanie	TT	Trinité-et-Tobago
ML	Mali	RS	Serbie	TV	Tuvalu
MM	Myanmar	RU	Fédération de Russie	TW	Province chinoise de Taiwan
MN	Mongolie	RW	Rwanda	TZ	République-Unie de Tanzanie
MO	Macao, Chine	SA	Arabie saoudite	UA	Ukraine
MP	Îles Mariannes du Nord	SB	Îles Salomon	UG	Ouganda
MR	Mauritanie	SC	Seychelles	US	États-Unis d'Amérique
MS	Montserrat	SD	Soudan	UY	Uruguay
MT	Malte	SE	Suède	UZ	Ouzbékistan
MU	Maurice	SG	Singapour	VA	Saint-Siège
MV	Maldives	SH	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha	VC	Saint-Vincent-et-les Grenadines
MW	Malawi	SI	Slovénie	VE	Venezuela (République bolivarienne du)
MX	Mexique	SK	Slovaquie	VG	Îles Vierges britanniques
MY	Malaisie	SL	Sierra Leone	VN	Viet Nam
MZ	Mozambique	SM	Saint-Marin	VU	Vanuatu
NA	Namibie	SN	Sénégal	WO	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
NE	Niger	SO	Somalie	WS	Samoa
NG	Nigéria	SR	Suriname	XN	Institut nordique des brevets (INB)
NI	Nicaragua	SS	Soudan du Sud	XU	Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
NL	Pays-Bas	ST	Sao Tomé-et-Principe	XV	Institut des brevets de Visegrade (VPI)
NO	Norvège	SV	El Salvador	YE	Yémen
NP	Népal	SX	Saint-Martin (partie néerlandaise)	ZA	Afrique du Sud
NR	Nauru	SY	République arabe syrienne	ZM	Zambie
NZ	Nouvelle-Zélande	SZ	Eswatini (I')	ZW	Zimbabwe
OA	Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	TC	Îles Turks et Caïques		
OM	Oman	TD	Tchad		
PA	Panama	TG	Togo		
PE	Pérou				
PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée				
PH	Philippines				

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE ENREGISTRÉES

[111] 24.00195
[151] 18/05/2024
[210] 38645
[220] 25/03/2024

[732] Société NIPPON MEKTRON KABUSHIKI
KAISHA
12-15 Shiba Daimon 1-Chome, Minato-Ku
105-0012 TOKYO
(Japon)

[541] **MEKTEC**

[511] **Classe 9** : Circuits imprimés souples ; dispositifs de commande de clavier d'ordinateurs ; barres de distribution électriques ; connecteurs électroniques ; appareils de distribution d'énergie électrique ; cartes de circuits imprimés ; cartes de circuits imprimés souples ; circuits électriques ; composants électroniques ; interrupteurs / poires électriques [interrupteurs] ; condensateurs électriques ; circuits imprimés ; cartes de circuits imprimés flexibles multicouches ; contrôleurs électroniques pour automobiles.

Classe 12 : Produits en plastique et produits techniques pour véhicules, à savoir pièces d'aménagement intérieur de véhicules en plastique, composants techniques de transmission pour véhicules, pièces structurelles de véhicules en plastique, mécanismes techniques de transmission pour véhicules ; mécanismes de transmission pour automobiles ; roulements en tant que composants mécaniques de véhicules terrestres ; embrayages pour véhicules terrestres ; engrenages pour véhicules ; courroies de transmission pour véhicules terrestres.

[111] 24.00196
[151] 18/05/2024
[210] 38658
[220] 29/03/2024

[732] Monsieur Didier, Guy, Philippe SEGOND
26, avenue de la Costa
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

Monsieur Sébastien SEGOND
26, avenue de la Costa
98000 Monaco
(Principauté de Monaco)

Monsieur Hugo SEGOND
26, avenue de la Costa
98000 Monaco
(Principauté de Monaco)

Madame Charlie SEGOND
26, avenue de la Costa
98000 Monaco
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Rouge RVB #FF301C

[511] **Classe 29** : Viande, poisson, volaille et gibier ; extraits de viande ; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits ; gelées, confitures, compotes ; œufs ; lait, fromage, beurre, yaourt et autres produits laitiers ; huiles et graisses à usage alimentaire.

Classe 30 : Café, thé, cacao et leurs succédanés ; riz, pâtes alimentaires et nouilles ; tapioca et sagou ; farines et préparations faites de céréales ; pain, pâtisseries et confiseries ; chocolat ; crèmes glacées, sorbets et autres glaces alimentaires ; sucre, miel, mélasse ; levure, poudre pour faire lever ; sel, assaisonnements, épices, herbes conservées ;

vinaigre, sauces et autres condiments ; glace à rafraîchir.

Classe 35 : Services de commande en ligne dans le domaine de la vente à emporter et de livraison par des restaurants ; gestion commerciale de restaurants ; services de vente au détail de produits alimentaires ; services de vente au détail de produits de pâtisserie ; services de vente au détail de confiseries.

Classe 39 : Services de livraison de courses à domicile ; livraison d'aliments et de boissons préparés pour la consommation ; livraison de repas ; services de livraison de repas par des restaurants.

Classe 43 : Services de restaurants avec possibilité de livraison à domicile ; services de snack-bars ; services de restaurants, bars et bars-salons ; services de restauration [aliments et boissons] pour des banquets ; services de restaurants avec vente à emporter ; services de glaciers ; services de traiteurs ; services de restauration à domicile ; services de traiteurs à domicile.

[111] 24.00197
[151] 18/05/2024
[210] 38663
[220] 04/04/2024

[732] S.A.M. DULCIS HEALTH SCIENCE
16, avenue de la Costa
«Palais de la Scala»
5è étage - N° 1.198
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]  **[NaturOphthalmology]**

[591] Rouge Pantone 3546 C ; Noir Pantone Black C

[511] **Classe 35** : Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de promotion médicale, services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de promotion médicale ; services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à

usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de publicité pour la promotion de la sensibilisation des salariés, du public et des partenaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; communication institutionnelle (publicité), à savoir promotion de l'image et des valeurs des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution et diffusion de supports publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise au point de stratégies et concepts de marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; administration et gestion de projets commerciaux dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; aide à la gestion d'entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion commerciale dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion industrielle dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; conseils en communication dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; développement de campagnes promotionnelles, de stratégies de publicité et de marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie et de la cosmétologie ; diffusion de matériel publicitaire et promotionnel dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution de produits à des fins publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; élaboration et coordination de projets marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise à disposition d'informations commerciales dans le domaine de la responsabilité éthique, sociale et environnementale des entreprises ; services d'évaluation et d'auto-évaluation, à savoir étude d'analyses commerciales et statistiques de la mesure de l'impact et de la performance des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 41 : Education, formation, organisation de conférences, colloques et séminaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie,

de la nutrition et de la cosmétologie ; publication de périodiques en ligne, de revues, de livres pour les professionnels de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 42 : Recherche médicale ; services de recherche, analyse et conception de produits dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de conseillers techniques dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; service d'études de projets techniques, d'expertises (travaux d'ingénieur), de diagnostics, de labellisation dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 44: Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux ; conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; prestation d'informations sur les produits et préparations diététiques ; services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux.

Classe 45 : Services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

[111] 24.00198
[151] 18/05/2024
[210] 38664
[220] 04/04/2024

[732] S.A.M. DULCIS HEALTH SCIENCE
16, avenue de la Costa
«Palais de la Scala»
5è étage - N° 1.198
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]  [DermOphtalmologie]

[591] Rouge Pantone 3546 C ; Noir Pantone Black C

[511] **Classe 35** : Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de promotion médicale, services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de promotion médicale ; services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de publicité pour la promotion de la sensibilisation des salariés, du public et des partenaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; communication

institutionnelle (publicité), à savoir promotion de l'image et des valeurs des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution et diffusion de supports publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise au point de stratégies et concepts de marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; administration et gestion de projets commerciaux dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; aide à la gestion d'entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion commerciale dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion industrielle dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; conseils en communication dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; développement de campagnes promotionnelles, de stratégies de publicité et de marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie et de la cosmétologie ; diffusion de matériel publicitaire et promotionnel dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution de produits à des fins publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; élaboration et coordination de projets marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise à disposition d'informations commerciales dans le domaine de la responsabilité éthique, sociale et environnementale des entreprises ; services d'évaluation et d'auto-évaluation, à savoir étude d'analyses commerciales et statistiques comparatives de la mesure de l'impact et de la performance des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 41 : Education, formation, organisation de conférences, colloques et séminaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; publication de périodiques en ligne, de revues, de livres pour les professionnels de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 42 : Recherche médicale ; services de recherche, analyse et conception de produits dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de

contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de conseillers techniques dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; service d'études de projets techniques, d'expertises (travaux d'ingénieur), de diagnostics, de labellisation dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 44 : Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux ; conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; prestation d'informations sur les produits et préparations diététiques ; services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux.

Classe 45 : Services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services

de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

[111] 24.00199
 [151] 18/05/2024
 [210] 38665
 [220] 04/04/2024

[732] S.A.M. DULCIS HEALTH SCIENCE
 16, avenue de la Costa
 «Palais de la Scala»
 5^e étage - N° 1.198
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]  [DermOphthalmology]

[591] Rouge Pantone 3546 C ; Noir Pantone Black C

[511] **Classe 35** : Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de promotion médicale, services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de promotion médicale ; services de promotion de tous médicaments, de produits de base, de dérivés, de dispositifs et d'accessoires spécialisés, de produits à usage humain et vétérinaire, de produits pour la médecine, la parapharmacie, l'hygiène, les compléments alimentaires, la cosmétologie et la contactologie ; services de publicité pour la promotion de la sensibilisation des salariés, du public et des partenaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; communication institutionnelle (publicité), à savoir promotion de l'image et des valeurs des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution et diffusion de supports publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise au point de stratégies et concepts de marketing dans le

domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; administration et gestion de projets commerciaux dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; aide à la gestion d'entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion commerciale dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; aide à la gestion industrielle dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; conseils en communication dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; développement de campagnes promotionnelles, de stratégies de publicité et de marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie et de la cosmétologie ; diffusion de matériel publicitaire et promotionnel dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; distribution de produits à des fins publicitaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition, et de la cosmétologie ; élaboration et coordination de projets marketing dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; mise à disposition d'informations commerciales dans le domaine de la responsabilité éthique, sociale et environnementale des entreprises ; services d'évaluation et d'auto-évaluation, à savoir étude d'analyses commerciales et statistiques comparatives de la mesure de l'impact et de la performance des entreprises dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 41 : Education, formation, organisation de conférences, colloques et séminaires dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; publication de périodiques en ligne, de revues, de livres pour les professionnels de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 42 : Recherche médicale ; services de recherche, analyse et conception de produits dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de

vérification et de certification de conformité à des cahiers des charges et référentiels, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de conseillers techniques dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; service d'études de projets techniques, d'expertises (travaux d'ingénieur), de diagnostics, de labellisation dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

Classe 44 : Services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; services de réseaux de visiteurs médicaux à savoir services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux ; conseils, informations ou renseignements en matière de pharmacie ; conseils informations ou renseignements en matière d'ophtalmologie, de dermatologie et de nutrition ; mise à disposition d'informations dans le domaine pharmaceutique ; prestation de conseils en matière de produits pharmaceutiques ; prestation d'informations sur les compléments et suppléments alimentaires ; prestation d'informations sur les produits et préparations diététiques ; services de conseillers et d'information en matière de produits pharmaceutiques et médicaux.

Classe 45 : Services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, de produits utilisés dans le domaine de l'ophtalmologie, de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie ; services de contrôle, de vérification et de certification de conformité à des réglementations, normes, chartes, privés ou publics, d'organisations à but lucratif ou non lucratif dans les secteurs de l'ophtalmologie,

de la dermatologie, de la nutrition et de la cosmétologie.

[111] 24.00200
[151] 22/05/2024
[210] 38601
[220] 23/02/2024

[732] Monsieur Mark KOEKKOEK
«Le Bahia»
39, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **OPENASSIST**

[511] **Classe 9 :** Logiciels d'applications informatiques y compris applications logicielles informatiques téléchargeables ; logiciels d'applications informatiques pour dispositifs mobiles, y compris téléphones portables ; logiciel destiné à être utilisé comme une interface de programmation d'application (API) ; logiciel informatique permettant de connecter des interfaces de programmation d'applications (API) basées sur les résultats d'une machine d'intelligence artificielle ; logiciels de serveurs d'applications ; applications pour bureaux et entreprises y compris les clients de messagerie ; applications informatiques éducatives ; applications mobiles téléchargeables pour la transmission d'informations ; applications mobiles téléchargeables pour la gestion de données ; applications mobiles téléchargeables pour dispositifs informatiques portables ; applications mobiles téléchargeables pour la gestion de l'information ; logiciel utilisé pour le contrôle des dispositifs d'information et de communication à commande vocale ; logiciel pour la fourniture d'un assistant numérique personnel à commande vocale ; logiciels de reconnaissance vocale ; logiciel permettant d'accéder à des bases de données et à des sites web en ligne et d'y effectuer des recherches ; logiciel permettant de rechercher des documents, des fichiers et d'autres informations stockées sur commande dans le téléphone portable, l'ordinateur, la tablette ou tout autre dispositif de communication électronique d'un utilisateur ; logiciel permettant de fournir des services de conciergerie personnelle à d'autres personnes par commande vocale via un téléphone mobile, un ordinateur, une tablette ou un autre dispositif de communication électronique, à savoir l'ajout et l'accès à des rendez-vous de calendrier,

des alarmes, des minuteriers, des rappels et la réservation de restaurants, de voyages et d'hôtels ; logiciel téléchargeable pour téléphones mobiles et appareils mobiles permettant de détecter l'emplacement d'un utilisateur et d'afficher des informations locales pertinentes d'intérêt général ; logiciel téléchargeable pour téléphones et appareils mobiles permettant à l'utilisateur de rechercher des informations, des contacts et des applications dans le contenu du téléphone ou de l'appareil ; logiciel téléchargeable pour téléphones et appareils mobiles permettant à l'utilisateur de rechercher sur internet des informations d'intérêt général ; logiciel permettant d'accéder à des bases de données en ligne et à des sites web et d'y effectuer des recherches à l'aide de la capture d'images ; logiciels de reconnaissance de caractères ; logiciels de reconnaissance d'images ; logiciel permettant de rechercher des données, des graphiques, des fichiers et des images dans le téléphone portable, l'ordinateur, la tablette ou tout autre dispositif de communication électronique d'un utilisateur, à savoir les périphériques informatiques portables ; logiciel téléchargeable pour fournir des informations géographiques, des cartes géographiques interactives, des images satellites et aériennes de la terre et de l'espace, et la bathymétrie des océans ; logiciel téléchargeable pour l'accès à l'imagerie satellitaire sur les réseaux informatiques mondiaux, les appareils mobiles et les applications ; appareils et instruments électriques, à savoir téléphones mobiles, lecteurs de cartes à puce et dispositifs de traitement des paiements de proximité utilisant tous la technologie de communication en champ proche pour faciliter les transactions commerciales par voie électronique via des réseaux sans fil, des réseaux informatiques mondiaux et des dispositifs de télécommunication mobiles ; les appareils dotés de la technologie Near Field Communication (NFC), à savoir les téléphones intelligents et les montres intelligentes ; lecteurs équipés de la technologie Near Field Communication (NFC) ; logiciel pour faciliter les transactions commerciales par voie électronique via des réseaux sans fil, des réseaux informatiques mondiaux et des dispositifs de télécommunication mobiles ; logiciel informatique, à savoir une plate-forme financière électronique qui permet d'effectuer de multiples types de paiements et de transactions de dettes dans un appareil mobile intégré et un environnement basé sur le web ; logiciel informatique utilisé pour le stockage, la transmission, la présentation, la vérification, l'authentification et l'échange électroniques de coupons, de rabais, de remises, d'incitations et d'offres spéciales ; logiciel informatique destiné

à être utilisé dans le cadre de programmes de fidélisation des consommateurs et de cartes de fidélisation permettant d'accéder à des points de fidélité et de les utiliser ; haut-parleurs audio contrôlés par des applications mobiles ; dispositif de contrôle domotique ; dispositif d'information autonome, à savoir des haut-parleurs audio à commande vocale et manuelle dotés de capacités d'assistant numérique personnel pour la diffusion en continu et la lecture de contenus audio, vidéo et multimédia, pour contrôler des téléviseurs, des moniteurs, des systèmes de jeu, des lecteurs de DVD, des lecteurs de médias portables et des dispositifs de diffusion en continu de médias numériques ; matériel informatique pour contrôler les systèmes domotiques, à savoir l'éclairage, les appareils ménagers, les unités de chauffage et de climatisation, les alarmes et autres équipements de sécurité, les équipements de surveillance de la maison ; dispositif d'information autonome, à savoir des haut-parleurs audio à commande vocale et manuelle dotés de fonctions d'assistant numérique personnel permettant d'accéder à des bases de données en ligne, à des sites Web, à des téléphones mobiles, à des ordinateurs, à des tablettes, à des téléphones intelligents, à des ordinateurs de poche, à des ordinateurs portables pour des documents, des fichiers et d'autres informations stockées sur commande, et d'y effectuer des recherches ; dispositif d'information autonome, à savoir des haut-parleurs audio à commande vocale et manuelle dotés de capacités d'assistant numérique personnel pour fournir des services de conciergerie personnelle et d'autres personnes, déclenchés par des commandes vocales via un téléphone mobile, un ordinateur, une tablette, un téléphone intelligent, un ordinateur de poche, un ordinateur portable, à savoir l'ajout et l'accès à des rendez-vous d'agenda, des alarmes, des minuteriers, des rappels et la réservation de restaurants, de voyages et d'hôtels.

Classe 35 : Publicité ; gestion, organisation et administration des affaires commerciales ; travaux de bureau ; services de marketing fournis au moyen de réseaux numériques utilisant une technologie de l'intelligence artificielle ; la conception, l'étude, la mise en place et le suivi de stratégies de communication, d'analyses et d'étude de marchés, le développement de clientèle et, à titre accessoire, la conception et l'exploitation de sites internet et d'applications numériques en lien avec les activités sus-mentionnées.

Classe 42 : Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches et de conception y relatifs ; services d'analyses industrielles, de recherches industrielles et de

dessin industriel ; services de contrôle de qualité et d'authentification ; conception et développement de matériel informatique et de logiciels.

[111] 24.00201
[151] 22/05/2024
[210] 38604
[220] 28/02/2024

[732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
«L'Estoril»
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 25** : Vêtements, articles chaussants, chapellerie.

Classe 35 : Publicité ; gestion, organisation et administration des affaires commerciales ; travaux de bureau ; services de publicité, de marketing et de promotion.

Classe 36 : Services financiers, monétaires et bancaires ; services d'assurance ; services de biens immobiliers ; services de location de logements ; agence de location de logements ; agence de location de biens immobiliers ; services de listes de biens immobiliers pour locations de logements et locations d'appartements ; gestion de biens immobiliers ; services de recherche de biens immobiliers ; estimation et gérance de biens immobiliers.

Classe 37 : Entretien et réparation d'immeubles ; entretien et réparation de meubles ; services de réparation d'appareils électroménagers ; réparation ou entretien d'appareils de climatisation ; nettoyage et entretien de tissus, textiles, cuirs, fourrures et produits fabriqués dans ces matières ; nettoyage intérieur et extérieur d'immeubles ; services d'entretien ménager.

Classe 39 : Transport de personnes ; transport d'animaux ; transport de marchandises ; emballage

et entreposage de marchandises ; organisation de voyages ; réservation de voyages ; stationnement et stockage de véhicules ; location de moyen de transport ; services d'information, de conseil, de réservation relatifs au transport.

Classe 42 : Conseil en aménagement d'intérieur ; conception d'aménagements décoratifs ; les services d'architecture d'intérieur ; diagnostics techniques de biens immobiliers.

Classe 43 : Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire ; services d'information, de conseil, et de réservation relatifs à des logements temporaires ; services d'information, de conseil, et de réservation relatifs à la restauration, à la fourniture d'aliments et de boissons ; services de traiteur ; services de traiteur à domicile.

Classe 44 : Soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains ou pour animaux ; services de soins esthétiques, d'hygiène et de soins de beauté pour les êtres humains et services de réservation relatifs à ces soins ; services de toilettage pour les animaux de compagnie et services de réservation relatifs à ces soins.

Classe 45 : Services juridiques ; services de sécurité pour la protection physique des biens matériels et des individus ; garde d'enfants à domicile ; services de réseautage social en ligne ; services de conciergerie.

[111] 24.00202
[151] 22/05/2024
[210] 38605
[220] 28/02/2024

[732] S.A.M. MARQUES DE L'ETAT DE MONACO
«L'Estoril»
31, avenue Princesse Grace
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 33** : Boissons alcoolisées (sauf bières) ; vins ; vins avec appellation d'origine protégée ; vins avec indication géographique protégée.

[111] **24.00203**

[151] **22/05/2024**

[210] **38634**

[220] **14/03/2024**

[732] Société PICO TECHNOLOGY CO., LTD.
Room 1901, Shining Tower
No35 Xueyuan Road
HAIDIAN DISTRICT, BEIJING
(Chine)

[541] **PICO**

[511] **Classe 9** : Appareils et instruments géodésiques ; appareils pour GPS [systèmes de repérage universel] ; appareils de communication de réseaux ; terminaux informatiques ; coupleurs [équipements de traitement de données] ; lecteurs [équipements de traitement de données] ; souris [périphérique d'ordinateur] ; tapis de souris [périphérique d'ordinateur] ; périphériques adaptés pour utilisation avec des ordinateurs ; scanners (explorateurs) [équipements de traitement de données] ; lecteurs pour le son et l'image ; robots humanoïdes dotés de fonctions de communication et d'apprentissage pour divertir et assister les individus ; équipements de transmission et de réception pour la télédiffusion ; appareils de transmission et de réception pour la télédiffusion ; Tourne-disques ; baladeurs multimédias ; appareils de radio ; instruments d'alarme ; bracelets connectés [instruments de mesure] ; systèmes d'exploitation [programmes] ; programmes d'ordinateurs téléchargeables utilisés dans le domaine de l'apprentissage profond [deep learning] pour la collecte, l'analyse et la compilation de données ; logiciel de robot de discussion utilisé pour la simulation de dialogue ; logiciels de systèmes d'exploitation pour ordinateurs ; programmes d'ordinateurs téléchargeables ; applications téléchargeables pour dispositifs mobiles ; applications logicielles informatiques téléchargeables ; logiciels [programmes enregistrés] ; alimentations électriques portables (batteries rechargeables) ; coques pour tablettes électroniques ; tablettes électroniques ; Étuis pour ordiphones [smartphones] ; étuis de protection pour ordiphones [smartphones] ; microphones ;

casques d'écoute avec microphone ; chargeurs portables ; chargeurs sans fil ; clés USB ; routeurs de réseaux ; visiocasques ; ordinateurs ; appareils de traitement de données ; montres intelligentes ; matériel informatique ; ordinateurs blocs-notes ; mémoires pour ordinateurs ; lunettes intelligentes ; claviers d'ordinateur ; écrans d'affichage plats ; dictionnaires électroniques de poche ; ordinateurs personnels ; ordinateurs portables ; scanners d'empreintes digitales ; dispositifs d'entrée pour ordinateurs ; imprimantes ; bagues intelligentes ; cartes à mémoire ou à microprocesseur ; téléphones portables ; set de photophone ; récepteurs d'interprétation simultanée ; étuis pour téléphones portables ; berceaux de combiné téléphonique pour voiture ; dispositifs de navigation automobiles ; dispositifs portables de navigation ; étuis pour téléphones cellulaires ; ordiphones [smartphones] ; supports conçus pour téléphones mobiles et ordiphones [smartphones] ; films de protection conçus pour ordiphones [smartphones] ; capteurs d'activité à porter sur soi ; télévisions intelligentes [Smart TV] ; casques d'écoute avec microphone pour jouer aux jeux vidéo ; jeux de réalité virtuelle avec casques ; lunettes de réalité virtuelle ; casques de réalité virtuelle ; visiocasques de réalité virtuelle pour jeux vidéo ; caméras vidéo ; appareils de télévision ; casques à écouteurs ; dispositifs de surveillance électronique ; écouteurs sans fil pour téléphones intelligents ; équipements audio pour voitures ; dispositifs vidéo pour la surveillance de bébés ; enceintes connectées ; écouteurs Bluetooth ; intensificateurs d'images ; liseuses électroniques ; lecteurs et enregistreurs vidéo ; enceintes acoustiques portables ; appareils photographiques numériques ; appareils portables pour la reproduction de son ; appareils photographiques ; flashes pour ordiphones [smartphones] ; simulateurs électroniques d'entraînement sportif ; simulateurs d'entraînement de sport électroniques ; robots humanoïdes dotés d'une intelligence artificielle pour la recherche scientifique ; détecteurs de mouvement ; Interrupteurs électroniques à détecteur de mouvement ; écrans d'affichage pour téléphones intelligents (smartphones) ; lunettes de sport ; chargeurs pour téléphones intelligents (smartphones) ; systèmes d'exploitation [programmes] pour l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la reconnaissance vocale, la reconnaissance et le traitement d'images, la reconnaissance et le traitement de graphiques, la reconnaissance et le traitement de textes, l'analyse du langage, la génération d'images à partir de textes, la conversion de la parole en texte,

virtuelle ; logiciels de jeux de réalité virtuelle ; matériels informatiques pour jeux de réalité virtuelle ; périphériques adaptés pour utilisation avec des ordinateurs, à l'exclusion des dispositifs ou instruments ophtalmiques et optométriques ; logiciels de réalité virtuelle permettant aux ordinateurs, aux consoles de jeux vidéo, aux consoles de jeux vidéo portatives, aux tablettes électroniques, aux dispositifs mobiles et téléphones mobiles de fournir des expériences de réalité virtuelle ; ludiciels électroniques pour dispositifs sans fil ; ludiciels électroniques pour dispositifs électroniques portables ; logiciels de jeux informatiques pour ordinateurs personnels et Consoles de jeux vidéo à usage résidentiel ; programmes informatiques pour jeux vidéo et jeux informatiques ; logiciels de jeux ; périphériques portables pour ordinateurs, tablettes électroniques, appareils mobiles et téléphones mobiles, à savoir visiocasques paramétrables ; logiciels pour jeux vidéo ; programmes de jeux informatiques multimédias interactifs ; programmes de jeux électroniques téléchargeables ; micro-casques pour ordinateurs ; casques de réalité virtuelle et casques adaptés destinés à être utilisés pour les jeux vidéos ; casques de réalité virtuelle destinés à jouer à des jeux vidéo et à être connectés à des ordinateurs, des consoles de jeux vidéo, des consoles de jeux vidéo portatives, des tablettes électroniques, des appareils mobiles et des téléphones mobiles permettant de vivre des expériences de réalité virtuelle ; télécommandes interactives pour jeux vidéo ; capteurs pour surveiller les mouvements physiques ; logiciel ; matériels et logiciels informatiques pour l'exploitation de dispositifs de détection ; matériel informatique et logiciels pour la détection d'objets, de gestes et de commandes de l'utilisateur ; capteurs de suivi de mouvement pour la technologie de la réalité virtuelle ; capteurs de suivi de mouvement pour la technologie de la réalité augmentée ; logiciels pour le suivi des objets, le contrôle des mouvements et la visualisation du contenu ; logiciels destinés à permettre aux utilisateurs de faire l'expérience de la visualisation, de la manipulation et de l'immersion dans la réalité virtuelle ; logiciels destinés à permettre aux utilisateurs de faire l'expérience de la visualisation, de la manipulation et de l'immersion dans la réalité augmentée ; logiciels permettant le suivi des mouvements, la visualisation, la manipulation, la visualisation et l'affichage d'expériences de réalité augmentée et virtuelle ; logiciels, micrologiciels et matériel utilisés pour le suivi et la reconnaissance visuelle, vocale, audio, du mouvement, des yeux et des

gestes ; capteurs électroniques, appareils photographiques, projecteurs et microphones pour la détection, la capture et la reconnaissance de gestes, de visages et de voix ; bornes d'affichage interactives à écran tactile ; capteurs optiques ; appareils de télécommande.

Classe 28 : Jeux ; appareils pour jeux ; consoles de jeu vidéo ; appareils de jeux vidéo ; consoles de jeux vidéo à usage résidentiel ; lecteurs de jeux pour salle de jeux ; consoles de jeux pour parc d'attractions ; machines de jeu vidéo électroniques ; commandes pour consoles de jeu ; consoles de jeux portables ; machines de jeux à prépaiement ; Jeux informatiques à piles et écran LCD ; consoles de jeux connectées à des récepteurs TV ; appareils de jeux électroniques pour l'enseignement aux enfants ; jeux portatifs pourvus d'un écran à cristaux liquides ; jeux automatiques [machines] à prépaiement ; consoles de jeux vidéo non connectées à des téléviseurs ; appareils de jeux pour récepteurs de télévision uniquement ; joysticks pour jeux vidéo ; jetons pour jeux ; billes pour jeux ; souris de jeux ; clavier de jeux ; consoles de jeux vidéo portatives ; films de protection conçus pour écrans de jeux portatifs ; housses de protection portables pour consoles de jeux vidéo portables ; paquets spéciaux pour consoles de jeux vidéo portables ; jouets ; jeux de cartes ; équipements de jeux de cartes ; jeux de société ; manettes de jeu pour consoles de jeu ; manettes de jeu pour jeux électroniques ; jeux, jouets ; machines et d'appareils de jeux ; appareils de divertissement destinés à être utilisés avec un écran d'affichage externe ou un moniteur ; appareils de divertissement destinés à être utilisés avec un écran de télévision ; casques de jeu spécialement destinés à être utilisés pour jouer à des jeux vidéo ; jeux électroniques ; machines de jeux électroniques ; machines de jeux ; appareils de divertissement électriques ; unités de jeux électroniques portables ; jeux électroniques portatifs ; consoles de jeux électroniques ; manettes de jeu pour jeux vidéo ; appareils électromécaniques pour jeux ; appareils de jeu avec sortie vidéo à utiliser avec un téléviseur ; jeux et jouets portatifs avec fonctions de télécommunication intégrées ; sacs spécialement conçus pour les jeux vidéo portables manuellement ; housses et étuis de protection spécialement adaptés aux jeux vidéo portables.

Classe 38 : Services d'agences de presse ; Transmission de messages ; transmission de messages et d'images assistée par ordinateur ; services d'affichage électronique [télécommunications] ; mise à disposition de forums en ligne ; transmission de fichiers

numériques ; transmission de vidéos à la demande ; transmission de données en flux continu [streaming] ; transmission électronique de messages ; transmission de son, de vidéo et d'information ; transmission de données, d'informations, de messages et d'images assistée par ordinateur ; transmission en réseau de sons, d'images, de signaux et de données ; communications par terminaux d'ordinateurs ; communication d'informations par ordinateur ; services de communication [télécommunications], à savoir la transmission électronique de données entre utilisateurs d'ordinateurs ; fourniture d'accès à des utilisateurs multiples à un réseau d'information informatique mondial ; fourniture d'accès à des bases de données ; services de fourniture d'accès à Internet ; fourniture de forums [chat] de discussion en ligne pour le réseautage social ; fourniture de forums [chat] de discussion en ligne pour la transmission de messages entre utilisateurs d'ordinateurs ; services de communication de voix sur IP [VoIP] ; services téléphoniques ; transmission électronique de données ; fourniture de forums de discussion en ligne pour la transmission de messages entre utilisateurs d'ordinateurs ; services d'affichage électronique [télécommunication] ; fourniture d'un accès à des bases de données informatiques, électroniques et en ligne ; services de transmission d'informations via des réseaux numériques ; services de transmission d'informations via des réseaux de communications électroniques ; services de télécommunications, à savoir transmission électronique de contenu et de données de réalité virtuelle ; fourniture de forums en ligne pour la communication sur des sujets d'intérêt général ; fourniture de tableaux d'affichage électroniques pour la transmission de messages entre utilisateurs dans le domaine de l'intérêt général ; services de communications téléphoniques ; services de diffusion vidéo en flux continu.

Classe 42 : Maintenance et mise à jour de logiciels ; location de logiciels dans le domaine de l'apprentissage profond [deep learning] pour la collecte, l'analyse et la compilation de données ; fourniture d'un accès temporaire à un logiciel en ligne non téléchargeable dans le domaine de l'apprentissage profond [deep learning] pour la collecte, l'analyse et la compilation de donnée ; logiciels en tant que service [SaaS] ; conception et développement de matériel informatique et de logiciels ; conception et développement de logiciels de réalité virtuelle ; conception et développement de logiciels d'application pour téléphones mobiles ; mise à jour de logiciels pour téléphones mobiles ; développement de logiciels

pilotes et de logiciels de système d'exploitation ; plateforme informatique en tant que service [PaaS] ; fourniture de logiciels en ligne non téléchargeables pour l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la reconnaissance vocale, la reconnaissance et le traitement d'images, la reconnaissance et le traitement de graphiques, la reconnaissance et le traitement de textes, l'analyse du langage, la génération d'images à partir de textes, la conversion de la parole en texte, la conversion de texte en parole, la recherche, l'achat et le téléchargement de contenu numérique, l'accès, la navigation et la recherche dans des bases de données en ligne, l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans le domaine des mégadonnées (Big Data) ; fournisseur de services d'applications [ASP] comprenant des logiciels informatiques pour l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la reconnaissance vocale, la reconnaissance et le traitement d'images, la reconnaissance et le traitement de graphiques, la reconnaissance et le traitement de textes, l'analyse de la parole, la génération d'images à partir de textes, la conversion de la parole en texte, la conversion de texte en parole, la recherche, l'achat et le téléchargement de contenu numérique, l'accès, la navigation et la recherche dans des bases de données en ligne, l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans le domaine des mégadonnées (Big Data) ; fourniture d'un logiciel de boîtes de discussion en ligne non téléchargeable pour l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la reconnaissance vocale, la reconnaissance et le traitement d'images, la reconnaissance et le traitement de graphiques, la reconnaissance et le traitement de texte, l'analyse du langage, la génération d'images à partir de texte, la conversion de la parole en texte, la conversion de texte en parole, la recherche, l'achat et le téléchargement de contenu numérique, l'accès, la navigation et la recherche dans des bases de données en ligne, l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans le domaine des mégadonnées (Big Data) ; logiciels en tant que service [SaaS] comprenant des logiciels pour l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la reconnaissance vocale, la reconnaissance et le traitement d'images, la reconnaissance et le traitement de graphiques, la reconnaissance et le traitement de texte, l'analyse de la parole, la génération d'images à partir de texte, la conversion de la parole en texte, la conversion de texte en parole, la recherche, l'achat et le téléchargement

de contenu numérique, l'accès, la navigation et la recherche dans des bases de données en ligne, l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans le domaine des mégadonnées (Big Data) ; fourniture de moteurs de recherche pour l'internet ; services de recherche et de développement dans le domaine de l'intelligence artificielle ; conception et développement de matériels et de logiciels de jeux informatiques et de matériels et de logiciels de réalité virtuelle ; services de programmation informatique pour la création de vidéos et de jeux de réalité augmentée ; conception et développement de logiciels de jeux informatiques et de jeux vidéo destinés à être utilisés avec des ordinateurs, des systèmes de programmes de jeux vidéo et des réseaux informatiques ; développement de matériel informatique pour jeux d'ordinateur ; services de développement de jeux vidéo ; services des technologies de l'information, à savoir la fourniture de communautés de réalité virtuelle sous forme de sites web et de logiciels en ligne permettant aux utilisateurs enregistrés d'organiser des groupes et des événements, de participer à des discussions, d'obtenir des informations en retour de leurs pairs et de s'engager dans des réseaux sociaux, commerciaux et communautaires ; hébergement d'installations électroniques en ligne permettant à des tiers d'organiser et de conduire des réunions, des événements et des discussions interactives par l'intermédiaire de réseaux de communication ; fournisseur de services d'application [ASP], à savoir hébergement de logiciels d'application de tiers ; fournisseur de services d'application (ASP) proposant des logiciels permettant ou facilitant le chargement, le téléchargement, la diffusion en continu, l'affichage, la visualisation, la création de blogs, l'établissement de liens, la modification, le partage ou toute autre forme de fourniture de médias électroniques ou d'informations sur les réseaux de communication ; fourniture d'un service de réseau en ligne permettant aux utilisateurs de transférer des données d'identité personnelle vers plusieurs sites en ligne et de partager ces données avec eux et entre eux ; fourniture de sites en ligne dotés d'une technologie permettant aux utilisateurs en ligne de créer des profils personnels contenant des informations sur les réseaux sociaux et professionnels, et de transférer et de partager ces informations entre plusieurs sites en ligne ; services de technologie informatique destinés à faciliter la recherche d'informations à partir

d'index et de bases de données consultables, y compris des textes, des documents électroniques, des bases de données, des graphiques, des images photographiques et des informations audiovisuelles, au moyen de réseaux d'ordinateurs et de communication ; fourniture temporaire d'applications logicielles non téléchargeables pour le réseautage social, la création d'une communauté virtuelle et la transmission de contenus et de données de réalité virtuelle ; services informatiques sous la forme de pages web personnalisées contenant des informations définies ou spécifiées de l'utilisateur, des profils personnels, et des contenus et données de réalité virtuelle ; services informatiques, à savoir la fourniture de moteurs de recherche pour l'obtention de données sur un réseau mondial d'ordinateurs et de communications ; fourniture de logiciels de commerce électronique non téléchargeables permettant aux utilisateurs d'effectuer des transactions commerciales électroniques par le biais d'un réseau mondial d'ordinateurs et de communications ; fourniture de sites en ligne permettant aux utilisateurs de télécharger, modifier et partager du contenu et des données de réalité virtuelle ; logiciels non téléchargeables pour l'exploitation d'appareils de détection ; logiciels non téléchargeables pour la détection d'objets, de gestes et de commandes de l'utilisateur ; logiciels non téléchargeables pour le suivi d'objets, le contrôle des mouvements et la visualisation de contenus ; logiciels non téléchargeables permettant aux utilisateurs de faire l'expérience de la visualisation, de la manipulation et de l'immersion dans la réalité virtuelle ; logiciels non téléchargeables permettant aux utilisateurs de faire l'expérience de la visualisation, de la manipulation et de l'immersion dans la réalité augmentée ; logiciels non téléchargeables pour le suivi des mouvements, la visualisation, la manipulation, la visualisation et l'affichage d'expériences de réalité augmentée et virtuelle ; logiciels non téléchargeables pour le suivi et la reconnaissance visuelle, vocale, audio, des mouvements, des yeux et des gestes.

[111]	24.00204
[151]	22/05/2024
[210]	38670
[220]	10/04/2024

[732] Monsieur Eric, Auguste, Charles SEGOND
63, boulevard du Jardin Exotique
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

Monsieur Didier, Guy, Philippe SEGOND
26, avenue de la Costa
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Noir Pantone Black C ; Rouge Pantone 2035C

[511] **Classe 14** : Montres ; boîtiers de montre ; bracelets de montres ; écrans pour montres ; montres-bracelets ; bijoux ; bijoux de fantaisie ; boîtes à bijoux ; écrans à bijoux ; sacs à bijoux, vides.

Classe 18 : Etais pour clés ; portefeuilles ; sacs ; sacs à main ; sacs de voyage ; petites pochettes [sacs à main] ; bagages.

Classe 25 : Vêtements ; chandails / pull-overs ; habillement pour automobilistes ; manteaux ; pantalons ; parkas ; robes ; tee-shirts ; vestes.

Classe 35 : Services de vente en gros en rapport avec des accessoires d'automobiles ; services de vente au détail en rapport avec des accessoires automobiles ; parrainage promotionnel de courses automobiles ; services de vente au détail ou en gros d'automobiles ; services d'agence des ventes de pièces et d'accessoires d'automobiles ; services de distribution commerciale dans le domaine des pièces d'automobiles ; services de vente au détail de parties détachées pour automobiles d'occasion ; mise à disposition d'informations par le biais d'Internet en rapport avec la vente d'automobiles.

Classe 37 : Entretien et réparation de véhicules automobiles et leurs parties ; services de réparation de carrosseries d'automobiles.

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE RENOUVELÉES

[111] 04.24019
[156] 03/05/2024
[210] 24440
[220] 03/03/2004

[732] S.A.M. TELE MONTE-CARLO
6, bis quai Antoine 1er
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MONACOSCOPE**

[511] **Classe 38** : Diffusion de programmes radiophoniques et de télévision ; émissions télévisées et radiophoniques. Télécommunications.
Classe 41 : Divertissements.

[111] 04.24315
[156] 19/05/2024
[210] 24755
[220] 30/09/2004

[732] Société F. HOFFMANN-LA ROCHE AG
Grenzacherstrasse 124
4070 BASEL
(Suisse)

[546]



[511] **Classe 5** : Produits pharmaceutiques, notamment composé anti-cancer.

[111] 04.24334
[156] 19/05/2024
[210] 24771
[220] 13/10/2004

[732] Société ASTELLAS PHARMA INC.
5-1, Nihonbashi-Honcho 2-chome,
Chuo-Ku
103-8411 TOKYO
(Japon)

[541] **ASTELLAS**

[511] **Classe 5** : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; papier huilé à usage médical ; masques sanitaires, gaufrettes pharmaceutiques, gaze pour pansements, gélules vides pour produits pharmaceutiques, pansements oculaires, bandages pour les oreilles, serviettes de menstruation, tampons de menstruation, serviettes hygiéniques, culottes hygiéniques, coton hydrophile, emplâtres, adhésifs, bandages pour pansements, collodion, protection pour les soins de la poitrine, matériaux dentaires, bracelets à usage médical, couche d'incontinence, papier tue-mouches, papier antimite, lactose (sucre de lait), lait en poudre pour bébés, sperme pour insémination artificielle.

[111] 14.30148
[156] 20/05/2024
[210] 31914
[220] 28/10/2013

[732] S.A.R.L. LG
«Le Millefiori»
1 rue des Gênets
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **LILY GABRIELLA**

[511] **Classe 14** : Joaillerie, amulettes, bracelets, broches, boucles, chaînes, breloques, boutons de manchette, boucles d'oreille, épingles (bijouterie),

pendeloques, médaillons, colliers, pendentifs, bagues, parures pour vêtements et chapeaux en nature de bijouterie, articles décoratifs pour la chevelure en nature de bijouterie, pierres précieuses, pierres semi-précieuses, bijoux réalisés en matériaux semi-précieux, bijoux réalisés en métaux précieux ou semi-précieux, articles semi-finis en pierres précieuses utilisés dans la fabrication de bijoux, horlogerie et instruments chronométriques et leurs parties ; montres, chaînes de montre, bracelets de montre, horloges et parties pour montres et horloges ; métaux précieux et leurs alliages et produits en métaux précieux ou en plaqué ; étuis, coffrets et boîtes destinés à contenir des bijoux, montres et pierres précieuses ; bijoux artificiels, bijoux d'imitation et de fantaisie ; articles décoratifs à usage personnel ; perles, cristaux, jade, jais, ivoire, ambre, hochets en argent pour les bébés, poudriers, étain, trophées, cendriers, étuis à cigares et cigarettes, boîtes à priser, coffrets et étuis à boutons de manchette, bobèches, chandeliers, briquets à cigarettes ; flasques, figurines, ronds de serviette, épingles à cravate, pinces à cravate, plateaux, ornements, oeuvres d'art en métaux précieux ou semi-précieux, à savoir bustes, statues et statuettes.

Classe 35 : Services de vente au détail, services de vente en ligne, services de vente par correspondance, services d'importation et d'exportation, se rapportant tous à une variété de bijoux, lunettes, montres, horloges, horlogerie et instruments chronométriques, pierres précieuses, pierres semi-précieuses, métaux précieux, produits en pierres précieuses, pierres semi-précieuses, métaux précieux ou semi-précieux, vêtements, accessoires d'habillement, sacs, porcelaine, cristaux, coutellerie, vaisselle, vases, ornements, figurines, meubles anciens, tableaux, bustes, statues, statuettes et oeuvres d'art ; informations concernant tous les services précités.

Classe 42 : Services de dessinateurs, services de dessinateurs sur commande, tous pour la joaillerie, les pierres précieuses, les pierres semi-précieuses, les produits en pierres précieuses, les produits en métaux précieux, les produits en métaux semi-précieux, les trophées, les récompenses, l'argenterie, les ornements, montres, horloges, figurines, poudriers, étuis à cigarettes, étuis à cigares, briquets à cigarettes, boîtes à priser, cristaux, porcelaine et faïence ; services de

décoration intérieure, informations concernant tous les services précités.

[111] 14.30436
 [156] 23/05/2024
 [210] 32257
 [220] 30/04/2014

[732] Société ACADIA PHARMACEUTICALS INC.,
 12830 El Camino Real, Suite 400
 92130 SAN DIEGO, Etat de Californie
 (États-Unis d'Amérique)

[541] **ACADIA**

[511] **Classe 5** : Produits pharmaceutiques.

[111] 14.30534
 [156] 23/05/2024
 [210] 32372
 [220] 10/07/2014

[732] Monsieur Ramon CUEVAS
 Av. La Plaza 843, Las Condes
 8320000 SANTIAGO
 (Chili)

[541] **CUEVAS-MEDEK
 EXERCISES**

[511] **Classe 41** : Services d'enseignement et de formation, à savoir cours de médecine destinés à des professionnels.

Classe 44 : Services médicaux, à savoir assistance et réhabilitation médicale, diagnostics et thérapies dans le domaine neurofonctionnel pédiatrique.

[111] 14.30540
 [156] 03/05/2024
 [210] 32311
 [220] 03/06/2014

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE
 MONACO
 23, boulevard Albert Ier
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[541]

CONCOURS D'ELEGANCE AUTOMOBILE DE MONTE-CARLO

[511]

Classe 6 : Plaques minéralogiques métalliques, plaques d'immatriculation métalliques ; objets d'art en métaux communs, boîtes en métaux communs, bornes routières métalliques non lumineuses et non mécaniques.

Classe 9 : Dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; filets de protection contre les accidents ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; avertisseurs à sifflets d'alarme, instruments d'alarme ; batteries d'allumage ; allume-cigares pour automobiles ; bâches de sauvetage ; batteries d'allumage ; casques de protection ; clignotants (signaux lumineux) ; cloches de signalisation ; compte-tours, compteurs ; coupe-circuit ; distributeurs d'essence pour stations-service ; niveaux d'essence ; étuis pour verre de contact ; indicateurs de température, indicateurs de vitesse ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux automatiques à pré-paiement ; jumelles (optique) ; batteries de lampes de poche, lampes optiques ; logiciels (programmes enregistrés) ; loupes (optique) ; articles de lunetterie, lunettes (optique), montures de lunettes, étuis à lunettes, verres de lunettes, lunettes de soleil ; appareils et instruments optiques ; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules ; bouchons indicateurs de pression pour valves ; radars ; appareils de radio pour véhicules ; régulateur de voltage pour véhicules ; dispositifs de secours, bouées de signalisation, triangles de signalisation pour véhicules en panne, signalisation lumineuse ou mécanique, sirènes, sonneries (appareils avertisseurs) ; contrôleurs de vitesse pour véhicules, enregistreurs kilométriques pour véhicules, régulateurs de voltage pour véhicules ; verres correcteurs (optique), verres de contact ; vêtements pour la protection contre le feu ; bandes vidéo ; avertisseurs contre le vol, installations électriques pour préserver du vol ; voltmètres ; appareils et instruments scientifiques (autres qu'à usage médical), photographiques, cinématographiques et d'enseignement ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou

des images ; supports électroniques, optiques, magnétiques, d'informations et/ou de données (textes, sons images fixes ou animées) quel qu'en soit le mode d'enregistrement (numérique ou analogique) de consultation ou de transmission ; cassettes magnétiques, vidéo et laser ; disques acoustiques ; bandes vidéo ; disquettes informatiques ; vidéo disques ; disques optiques ; disques optiques compacts ; disques compacts interactifs ; programmes d'ordinateur, logiciels et progiciels quel qu'en soit le support et notamment cartouche, cédérom ; logiciels de jeux ; logiciels interactifs ; équipement pour le traitement et la consultation de l'information et de données ; ordinateurs et ordinateurs portables et notamment livre électronique, agenda électronique ; périphériques d'ordinateur ; cartes électroniques, cartes ou cartouches de jeux électroniques ; stylos magnéto-optique ; stylos électroniques ; manettes de jeux manettes de jeux électroniques (joysticks) ; télécartes magnétiques ; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement ; équipements pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; jeux vidéo ; drapeaux d'avertissement.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; motocyclettes ; véhicules historiques ; housse de véhicule ; housse pour siège de véhicule ; housse pour volant de véhicule ; housse pour roues de secours ; pneumatiques ; roues de véhicules ; jantes de roues de véhicules ; stores pour automobiles ; volants pour véhicules ; carrosseries ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; pare chocs de véhicules.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages, autres qu'à usage dentaire ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie e instruments chronométriques ; boîtes à cigares en métaux précieux, boîtes à cigarettes en métaux précieux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers de montres ; bracelets, breloques, broches (bijouterie) ; boîtes d'horloge, cadrans (horlogerie), cadrans solaires cendriers pour fumeurs en métaux précieux ; chaînes (bijouterie), chaînes de montres ; chronographes (montres), chronomètres, chronomètres à arrêt ; fume cigares en métaux précieux ; coffrets à cigares en métaux précieux ; étuis à cigares en métaux précieux ; fume-cigarette en métaux précieux ; étuis à cigarettes en métaux précieux ; porte-cigarettes en métaux précieux ; porte-clés de fantaisie ; porte-clefs en cuir ; porte-clefs non métalliques ; porte-clefs métalliques ; porte-clefs en métaux précieux coffrets à bijoux en métaux précieux ; horloges de contrôle ; épingles de

cravate, fixe cravate ; écrins en métaux précieux ; écrins pour l'horlogerie ; épingles (bijouterie), épingles de parure ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis pour l'horlogerie ; mouvements d'horlogerie ; horloges, horloges atomiques, horloges électriques ; jetons de cuivre ; médailles, médaillons (bijouterie) ; porte-monnaie en métaux précieux, monnaies ; montres, boîtiers de montre, bracelets de montres, ressorts de montres, verres de montre ; parures (bijouterie), parures d'argent, parures pour chaussures en métaux précieux ; pendules ; porte allumettes en métaux précieux ; pots à tabac en métaux précieux ; réveille-matin ; ronds de serviettes en métaux précieux, tasses en métaux précieux, bonbonnières en métaux précieux ; boucles en métaux précieux ; bougeoirs en métaux précieux ; bourses de maille en métaux précieux ; boutons de manchettes, bracelets (bijouterie).

Classe 16 : Papier et carton (brut, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; papeterie (nécessaire pour écriture) ; drapeaux et fanions en papier ; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou le ménage) ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; cliché posters, cartes postales, magazines, livres, journaux, papeterie, transferts (décalcomanies) ; affiche ; programmes, revues et toutes publications se rapportant à l'automobile ; objets d'art gravés ; objets d'art lithographies ; calendriers ; lithographies ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir ; valises ; fouets et sellerie ; boîtes en cuir ou en carton-cuir ; bourses ; caisses en cuir ou en carton-cuir ; sacs de campeurs ; cannes, poignées de cannes, cannes de parapluie, cannes-sièges ; cartables ; porte-cartes, portefeuilles ; étuis pour clés ; coffres de voyage ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits « vanity cases » ; porte-documents ; fourreaux de parapluies ; malles, mallettes, mallettes pour documents, porte-monnaie non en métaux précieux parapluies, parasols ; sacs de plage, sacs à dos, sacs à main, sacs de voyage, sacs-housses pour vêtements ; serviettes (maroquinerie) ; trousse de voyage ; valises ; sac de sports.

Classe 24 : Bannière ; drapeaux ; tissus à usage textile ; linges de bain à l'exception de l'habillement ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; pavillons (drapeaux) ; drapeaux en tissus ; drapeaux en nylon ; bannières

et drapeaux en matières textiles ; bannières et drapeaux en matières plastiques ; tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes.

Classe 25 : Vêtements (habillement), chaussures (autres qu'orthopédiques), chapellerie.

Classe 26 : Dentelles et broderie, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; épinglettes ; boutons de manchette non en métaux précieux ; broches (accessoires d'habillement) ; épinglerie ; épinglettes ; dossards ; badges ornementaux ; brassards ; cocardes (passementerie) ; insignes non en métaux précieux ; rosettes ; rubans (récompenses) ; boucles (accessoires d'habillement) ; galons.

Classe 41 : Organisation de concours ; organisation de courses automobiles ou de motocyclettes ; chronométrages de manifestations sportives ; organisations de compétitions sportives ; organisation de manifestations sportives ; divertissements ; divertissement télévisé ; divertissement radiophonique ; organisation et conduite de conférences, de colloques, congrès, séminaires ; production de films, de cassettes vidéo ; information en matière de divertissement ; publication de livres, de textes (autres que publicitaires) ; reportages photographiques ; photographies ; enregistrements (filmage) sur bandes vidéo ou autre support ; gestion de lieux d'exposition ; consultations professionnelles (sans rapport avec la conduite des affaires) en matière automobile et de course automobile ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; coaching (formation) en matière automobile ; service de réservation de place pour manifestations sportives, pour manifestations automobiles ; production de programmes radiophoniques et télévisés ; fournitures, par voie électronique, d'informations sportives, d'information sur l'automobile ; couvertures radiophoniques et télévisées d'événement sportifs, d'événements sur l'automobile ; services de billetterie (divertissement) ; renseignements sur l'automobile fournis par voie électronique ; reportages radiophoniques et télévisés sur des événements automobiles ; montage de bandes vidéos ; production de films sur bandes vidéos.

[111]	14.30541
[156]	03/05/2024
[210]	32312
[220]	03/06/2014

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23, boulevard Albert Ier
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **MONACO GRAND PRIX HISTORIQUE**

[511] **Classe 6** : Plaques minéralogiques métalliques, plaques d'immatriculation métalliques ; objets d'art en métaux communs, boîtes en métaux communs, bornes routières métalliques non lumineuses et non mécaniques.

Classe 9 : Dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; filets de protection contre les accidents ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; avertisseurs à sifflets d'alarme, instruments d'alarme ; batteries d'allumage ; allume-cigares pour automobiles ; bâches de sauvetage ; batteries d'allumage ; casques de protection ; clignotants (signaux lumineux) ; cloches de signalisation ; compte-tours, compteurs ; coupe-circuit ; distributeurs d'essence pour stations-service ; niveaux d'essence ; étuis pour verre de contact ; indicateurs de température, indicateurs de vitesse ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux automatiques à pré-paiement ; jumelles (optique) ; batteries de lampes de poche, lampes optiques ; logiciels (programmes enregistrés) ; loupes (optique) ; articles de lunetterie, lunettes (optique), montures de lunettes, étuis à lunettes, verres de lunettes, lunettes de soleil ; appareils et instruments optiques ; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules ; bouchons indicateurs de pression pour valves ; radars ; appareils de radio pour véhicules ; régulateur de voltage pour véhicules ; dispositifs de secours, bouées de signalisation, triangles de signalisation pour véhicules en panne, signalisation lumineuse ou mécanique, sirènes, sonneries (appareils avertisseurs) ; contrôleurs de vitesse pour véhicules, enregistreurs kilométriques pour véhicules, régulateurs de voltage pour véhicules ; verres correcteurs (optique), verres de contact ; vêtements pour la protection contre le feu ; bandes vidéo ; avertisseurs contre le vol, installations électriques pour préserver du vol ; voltmètres ; appareils et instruments scientifiques (autres qu'à usage médical), photographiques, cinématographiques et

d'enseignement ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports électroniques, optiques, magnétiques, d'informations et/ou de données (textes, sons images fixes ou animées) quel qu'il soit le mode d'enregistrement (numérique ou analogique) de consultation ou de transmission ; cassettes magnétiques, vidéo et laser ; disques acoustiques ; bandes vidéo ; disquettes informatiques ; vidéo disques ; disques optiques ; disques optiques compacts ; disques compacts interactifs ; programmes d'ordinateur, logiciels et progiciels quel qu'il soit le support et notamment cartouche, cédérom ; logiciels de jeux ; logiciels interactifs ; équipement pour le traitement et la consultation de l'information et de données ; ordinateurs et ordinateurs portables et notamment livre électronique, agenda électronique ; périphériques d'ordinateur ; cartes électroniques, cartes ou cartouches de jeux électroniques ; stylos magnéto-optique ; stylos électroniques ; manettes de jeux manettes de jeux électroniques (joysticks) ; télécartes magnétiques ; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement ; équipements pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; jeux vidéo ; drapeaux d'avertissement.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; motocyclettes ; véhicules historiques ; housse de véhicule ; housse pour siège de véhicule ; housse pour volant de véhicule ; housse pour roues de secours ; pneumatiques ; roues de véhicules ; jantes de roues de véhicules ; stores pour automobiles ; volants pour véhicules ; carrosseries ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; pare chocs de véhicules.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages, autres qu'à usage dentaire ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques ; boîtes à cigares en métaux précieux, boîtes à cigarettes en métaux précieux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers de montres ; bracelets, breloques, broches (bijouterie) ; boîtes d'horloge, cadrans (horlogerie), cadrans solaires cendriers pour fumeurs en métaux précieux ; chaînes (bijouterie), chaînes de montres ; chronographes (montres), chronomètres, chronomètres à arrêt ; fume cigares en métaux précieux ; coffrets à cigares en métaux précieux ; étuis à cigares en métaux précieux ; fume-cigarette en métaux précieux ; étuis à cigarettes en métaux précieux ; porte-cigarettes en métaux précieux ; porte-clés de fantaisie ; porte-clés en cuir ; porte-clés non métalliques ; porte-clés métalliques ; porte-clés

en métaux précieux coffrets à bijoux en métaux précieux ; horloges de contrôle ; épingles de cravate, fixe cravate ; écrins en métaux précieux ; écrins pour l'horlogerie ; épingles (bijouterie), épingles de parure ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis pour l'horlogerie ; mouvements d'horlogerie ; horloges, horloges atomiques, horloges électriques ; jetons de cuivre ; médailles, médaillons (bijouterie) ; porte-monnaie en métaux précieux, monnaies ; montres, boîtiers de montre, bracelets de montres, ressorts de montres, verres de montre ; parures (bijouterie), parures d'argent, parures pour chaussures en métaux précieux ; pendules ; porte allumettes en métaux précieux ; pots à tabac en métaux précieux ; réveille-matin ; ronds de serviettes en métaux précieux, tasses en métaux précieux, bonbonnières en métaux précieux ; boucles en métaux précieux ; bougeoirs en métaux précieux ; bourses de maille en métaux précieux ; boutons de manchettes, bracelets (bijouterie).

Classe 16 : Papier et carton (brut, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; papeterie (nécessaire pour écriture) ; drapeaux et fanions en papier ; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou le ménage) ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; cliché posters, cartes postales, magazines, livres, journaux, papeterie, transferts (décalcomanies) ; affiche ; programmes, revues et toutes publications se rapportant à l'automobile ; objets d'art gravés ; objets d'art lithographies ; calendriers ; lithographies ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir ; valises ; fouets et sellerie ; boîtes en cuir ou en carton-cuir ; bourses ; caisses en cuir ou en carton-cuir ; sacs de campeurs ; cannes, poignées de cannes, cannes de parapluie, cannes-sièges ; cartables ; porte-cartes, portefeuilles ; étuis pour clés ; coffres de voyage ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits « vanity cases » ; porte-documents ; fourreaux de parapluies ; malles, mallettes, mallettes pour documents, porte-monnaie non en métaux précieux parapluies, parasols ; sacs de plage, sacs à dos, sacs à main, sacs de voyage, sacs-housses pour vêtements ; serviettes (maroquinerie) ; trousse de voyage ; valises ; sac de sports.

Classe 24 : Bannière ; drapeaux ; tissus à usage textile ; linges de bain à l'exception de l'habillement ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; pavillons (drapeaux) ;

drapeaux en tissus ; drapeaux en nylon ; bannières et drapeaux en matières textiles ; bannières et drapeaux en matières plastiques ; tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes.

Classe 25 : Vêtements (habillement), chaussures (autres qu'orthopédiques), chapellerie.

Classe 26 : Dentelles et broderie, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; épinglettes ; boutons de manchette non en métaux précieux ; broches (accessoires d'habillement) ; épinglerie ; épinglettes ; dossards ; badges ornementaux ; brassards ; cocardes (passementerie) ; insignes non en métaux précieux ; rosettes ; rubans (récompenses) ; boucles (accessoires d'habillement) ; galons.

Classe 41 : Organisation de concours ; organisation de courses automobiles ou de motocyclettes ; chronométrages de manifestations sportives ; organisations de compétitions sportives ; organisation de manifestations sportives ; divertissements ; divertissement télévisé ; divertissement radiophonique ; organisation et conduite de conférences, de colloques, congrès, séminaires ; production de films, de cassettes vidéo ; information en matière de divertissement ; publication de livres, de textes (autres que publicitaires) ; reportages photographiques ; photographies ; enregistrements (filmage) sur bandes vidéo ou autre support ; gestion de lieux d'exposition ; consultations professionnelles (sans rapport avec la conduite des affaires) en matière automobile et de course automobile ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; coaching (formation) en matière automobile ; service de réservation de place pour manifestations sportives, pour manifestations automobiles ; production de programmes radiophoniques et télévisés ; fournitures, par voie électronique, d'informations sportives, d'information sur l'automobile ; couvertures radiophoniques et télévisées d'événement sportifs, d'événements sur l'automobile ; services de billetterie (divertissement) ; renseignements sur l'automobile fournis par voie électronique ; reportages radiophoniques et télévisés sur des événements automobiles ; montage de bandes vidéos ; production de films sur bandes vidéos.

[111]	14.30542
[156]	03/05/2024
[210]	32313
[220]	03/06/2014

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23, boulevard Albert Ier
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Rouge (pantone 1805) ; noir (pantone black 2) ; gris foncé (pantone black 2 à 60%) ; gris clair (pantone black 2 à 15%).

[511] **Classe 6** : Plaques minéralogiques métalliques, plaques d'immatriculation métalliques ; objets d'art en métaux communs, boîtes en métaux communs, bornes routières métalliques non lumineuses et non mécaniques.

Classe 9 : Dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; filets de protection contre les accidents ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; avertisseurs à sifflets d'alarme, instruments d'alarme ; batteries d'allumage ; allume-cigares pour automobiles ; bâches de sauvetage ; batteries d'allumage ; casques de protection ; clignotants (signaux lumineux) ; cloches de signalisation ; compte-tours, compteurs ; coupe-circuit ; distributeurs d'essence pour stations-service ; niveaux d'essence ; étuis pour verre de contact ; indicateurs de température, indicateurs de vitesse ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux automatiques à pré-paiement ; jumelles (optique) ; batteries de lampes de poche, lampes optiques ; logiciels (programmes enregistrés) ; loupes (optique) ; articles de lunetterie, lunettes (optique), montures de lunettes, étuis à lunettes, verres de lunettes, lunettes de soleil ; appareils et instruments optiques ; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules ; bouchons indicateurs de pression pour valves ; radars ; appareils de radio pour véhicules ; régulateur de voltage pour véhicules ; dispositifs de secours, bouées de signalisation, triangles de signalisation pour véhicules en panne,

signalisation lumineuse ou mécanique, sirènes, sonneries (appareils avertisseurs) ; contrôleurs de vitesse pour véhicules, enregistreurs kilométriques pour véhicules, régulateurs de voltage pour véhicules ; verres correcteurs (optique), verres de contact ; vêtements pour la protection contre le feu ; bandes vidéo ; avertisseurs contre le vol, installations électriques pour préserver du vol ; voltmètres ; appareils et instruments scientifiques (autres qu'à usage médical), photographiques, cinématographiques et d'enseignement ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports électroniques, optiques, magnétiques, d'informations et/ou de données (textes, sons images fixes ou animées) quel qu'en soit le mode d'enregistrement (numérique ou analogique) de consultation ou de transmission ; cassettes magnétiques, vidéo et laser ; disques acoustiques ; bandes vidéo ; disquettes informatiques ; vidéo disques ; disques optiques ; disques optiques compacts ; disques compacts interactifs ; programmes d'ordinateur, logiciels et progiciels quel qu'en soit le support et notamment cartouche, cédérom ; logiciels de jeux ; logiciels interactifs ; équipement pour le traitement et la consultation de l'information et de données ; ordinateurs et ordinateurs portables et notamment livre électronique, agenda électronique ; périphériques d'ordinateur ; cartes électroniques, cartes ou cartouches de jeux électroniques ; stylos magnéto-optique ; stylos électroniques ; manettes de jeux manettes de jeux électroniques (joysticks) ; télécartes magnétiques ; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement ; équipements pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; jeux vidéo ; drapeaux d'avertissement.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; motocyclettes ; véhicules historiques ; housse de véhicule ; housse pour siège de véhicule ; housse pour volant de véhicule ; housse pour roues de secours ; pneumatiques ; roues de véhicules ; jantes de roues de véhicules ; stores pour automobiles ; volants pour véhicules ; carrosseries ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; pare chocs de véhicules.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages, autres qu'à usage dentaire ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie e instruments chronométriques ; boîtes à cigares en métaux précieux, boîtes à cigarettes en métaux précieux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers de montres ; bracelets, breloques, broches (bijouterie) ; boîtes

d'horloge, cadrans (horlogerie), cadrans solaires cendriers pour fumeurs en métaux précieux ; chaînes (bijouterie), chaînes de montres ; chronographes (montres), chronomètres, chronomètres à arrêt ; fume cigares en métaux précieux ; coffrets à cigares en métaux précieux ; étuis à cigares en métaux précieux ; fume-cigarette en métaux précieux ; étuis à cigarettes en métaux précieux ; porte-cigarettes en métaux précieux ; porte-clés de fantaisie ; porte-clés en cuir ; porte-clés non métalliques ; porte-clés métalliques ; porte-clés en métaux précieux coffrets à bijoux en métaux précieux ; horloges de contrôle ; épingles de cravate, fixe cravate ; écrins en métaux précieux ; écrins pour l'horlogerie ; épingles (bijouterie), épingles de parure ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis pour l'horlogerie ; mouvements d'horlogerie ; horloges, horloges atomiques, horloges électriques ; jetons de cuivre ; médailles, médaillons (bijouterie) ; porte-monnaie en métaux précieux, monnaies ; montres, boîtiers de montre, bracelets de montres, ressorts de montres, verres de montre ; parures (bijouterie), parures d'argent, parures pour chaussures en métaux précieux ; pendules ; porte allumettes en métaux précieux ; pots à tabac en métaux précieux ; réveille-matin ; ronds de serviettes en métaux précieux, tasses en métaux précieux, bonbonnières en métaux précieux ; boucles en métaux précieux ; bougeoirs en métaux précieux ; bourses de maille en métaux précieux ; boutons de manchettes, bracelets (bijouterie).

Classe 16 : Papier et carton (brut, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; papeterie (nécessaire pour écriture) ; drapeaux et fanions en papier ; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou le ménage) ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; cliché posters, cartes postales, magazines, livres, journaux, papeterie, transferts (décalcomanies) ; affiche ; programmes, revues et toutes publications se rapportant à l'automobile ; objets d'art gravés ; objets d'art lithographies ; calendriers ; lithographies ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir ; valises ; fouets et sellerie ; boîtes en cuir ou en carton-cuir ; bourses ; caisses en cuir ou en carton-cuir ; sacs de campeurs ; cannes, poignées de cannes, cannes de parapluie, cannes-sièges ; cartables ; porte-cartes, portefeuilles ; étuis pour clés ; coffres de voyage ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette

« vanity cases » ; porte-documents ; fourreaux de parapluies ; malles, mallettes, mallettes pour documents, porte-monnaie non en métaux précieux parapluies, parasols ; sacs de plage, sacs à dos, sacs à main, sacs de voyage, sacs-housses pour vêtements ; serviettes (maroquinerie) ; trousse de voyage ; valises ; sac de sports.

Classe 24 : Bannière ; drapeaux ; tissus à usage textile ; linges de bain à l'exception de l'habillement ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; pavillons (drapeaux) ; drapeaux en tissus ; drapeaux en nylon ; bannières et drapeaux en matières textiles ; bannières et drapeaux en matières plastiques ; tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes.

Classe 25 : Vêtements (habillement), chaussures (autres qu'orthopédiques), chapellerie.

Classe 26 : Dentelles et broderie, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; épinglettes ; boutons de manchette non en métaux précieux ; broches (accessoires d'habillement) ; épinglerie ; épinglettes ; dossards ; badges ornementaux ; brassards ; cocardes (passementerie) ; insignes non en métaux précieux ; rosettes ; rubans (récompenses) ; boucles (accessoires d'habillement) ; galons.

Classe 41 : Organisation de concours ; organisation de courses automobiles ou de motocyclettes ; chronométrages de manifestations sportives ; organisations de compétitions sportives ; organisation de manifestations sportives ; divertissements ; divertissement télévisé ; divertissement radiophonique ; organisation et conduite de conférences, de colloques, congrès, séminaires ; production de films, de cassettes vidéo ; information en matière de divertissement ; publication de livres, de textes (autres que publicitaires) ; reportages photographiques ; photographies ; enregistrements (filmage) sur bandes vidéo ou autre support ; gestion de lieux d'exposition ; consultations professionnelles (sans rapport avec la conduite des affaires) en matière automobile et de course automobile ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; coaching (formation) en matière automobile ; service de réservation de place pour manifestations sportives, pour manifestations automobiles ; production de programmes radiophoniques et télévisés ; fournitures, par voie électronique, d'informations sportives, d'information sur l'automobile ; couvertures radiophoniques et télévisées d'événement sportifs, d'événements sur l'automobile ; services de billetterie (divertissement) ; renseignements sur l'automobile fournis par voie électronique ;

reportages radiophoniques et télévisés sur des événements automobiles ; montage de bandes vidéos ; production de films sur bandes vidéos.

[111] 14.30543

[156] 03/05/2024

[210] 32314

[220] 03/06/2014

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

23, boulevard Albert Ier

98000 MONACO

(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Rouge pantone 485 et gris.

[511] **Classe 6** : Plaques minéralogiques métalliques, plaques d'immatriculation métalliques ; objets d'art en métaux communs, boîtes en métaux communs, bornes routières métalliques non lumineuses et non mécaniques.

Classe 9 : Dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; filets de protection contre les accidents ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; avertisseurs à sifflets d'alarme, instruments d'alarme ; batteries d'allumage ; allume-cigares pour automobiles ; bâches de sauvetage ; batteries d'allumage ; casques de protection ; clignotants (signaux lumineux) ; cloches de signalisation ; compte-tours, compteurs ; coupe-circuit ; distributeurs d'essence pour stations-service ; niveaux d'essence ; étuis pour verre de contact ; indicateurs de température, indicateurs de vitesse ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux automatiques à pré-paiement ; jumelles (optique) ; batteries de lampes de poche, lampes optiques ; logiciels (programmes enregistrés) ; loupes (optique) ;

articles de lunetterie, lunettes (optique), montures de lunettes, étuis à lunettes, verres de lunettes, lunettes de soleil ; appareils et instruments optiques ; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules ; bouchons indicateurs de pression pour valves ; radars ; appareils de radio pour véhicules ; régulateur de voltage pour véhicules ; dispositifs de secours, bouées de signalisation, triangles de signalisation pour véhicules en panne, signalisation lumineuse pour mécanique, sirènes, sonneries (appareils avertisseurs) ; contrôleurs de vitesse pour véhicules, enregistreurs kilométriques pour véhicules, régulateurs de voltage pour véhicules ; verres correcteurs (optique), verres de contact ; vêtements pour la protection contre le feu ; bandes vidéo ; avertisseurs contre le vol, installations électriques pour préserver du vol ; voltmètres ; appareils et instruments scientifiques (autres qu'à usage médical), photographiques, cinématographiques et d'enseignement ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports électroniques, optiques, magnétiques, d'informations et/ou de données (textes, sons images fixes ou animées) quel qu'en soit le mode d'enregistrement (numérique ou analogique) de consultation ou de transmission ; cassettes magnétiques, vidéo et laser ; disques acoustiques ; bandes vidéo ; disquettes informatiques ; vidéo disques ; disques optiques ; disques optiques compacts ; disques compacts interactifs ; programmes d'ordinateur, logiciels et progiciels quel qu'en soit le support et notamment cartouche, cédérom ; logiciels de jeux ; logiciels interactifs ; équipement pour le traitement et la consultation de l'information et de données ; ordinateurs et ordinateurs portables et notamment livre électronique, agenda électronique ; périphériques d'ordinateur ; cartes électroniques, cartes ou cartouches de jeux électroniques ; stylos magnéto-optique ; stylos électroniques ; manettes de jeux manettes de jeux électroniques (joysticks) ; télécarts magnétiques ; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement ; équipements pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; jeux vidéo ; drapeaux d'avertissement.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; motocyclettes ; véhicules historiques ; housse de véhicule ; housse pour siège de véhicule ; housse pour volant de véhicule ; housse pour roues de secours ; pneumatiques ; roues de véhicules ; jantes de roues de véhicules ; stores pour automobiles ; volants pour véhicules ; carrosseries ; ceintures de

sécurité pour sièges de véhicules ; pare chocs de véhicules.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages, autres qu'à usage dentaire ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie e instruments chronométriques ; boîtes à cigares en métaux précieux, boîtes à cigarettes en métaux précieux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers de montres ; bracelets, breloques, broches (bijouterie) ; boîtes d'horloge, cadrans (horlogerie), cadrans solaires cendriers pour fumeurs en métaux précieux ; chaînes (bijouterie), chaînes de montres ; chronographes (montres), chronomètres, chronomètres à arrêt ; fume cigares en métaux précieux ; coffrets à cigares en métaux précieux ; étuis à cigares en métaux précieux ; fume-cigarette en métaux précieux ; étuis à cigarettes en métaux précieux ; porte-cigarettes en métaux précieux ; porte-clés de fantaisie ; porte-clefs en cuir ; porte-clefs non métalliques ; porte-clefs métalliques ; porte-clefs en métaux précieux coffrets à bijoux en métaux précieux ; horloges de contrôle ; épingles de cravate, fixe cravate ; écrins en métaux précieux ; écrins pour l'horlogerie ; épingles (bijouterie), épingles de parure ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis pour l'horlogerie ; mouvements d'horlogerie ; horloges, horloges atomiques, horloges électriques ; jetons de cuivre ; médailles, médaillons (bijouterie) ; porte-monnaie en métaux précieux, monnaies ; montres, boîtiers de montre, bracelets de montres, ressorts de montres, verres de montre ; parures (bijouterie), parures d'argent, parures pour chaussures en métaux précieux ; pendules ; porte allumettes en métaux précieux ; pots à tabac en métaux précieux ; réveille-matin ; ronds de serviettes en métaux précieux, tasses en métaux précieux, bonbonnières en métaux précieux ; boucles en métaux précieux ; bougeoirs en métaux précieux ; bourses de maille en métaux précieux ; boutons de manchettes, bracelets (bijouterie).

Classe 16 : Papier et carton (brut, mi-ouverts ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; papeterie (nécessaire pour écriture) ; drapeaux et fanions en papier ; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou le ménage) ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; cliché posters, cartes postales, magazines, livres, journaux, papeterie, transferts (décalcomanies) ; affiche ; programmes, revues et toutes publications se rapportant à l'automobile ; objets d'art gravés ; objets d'art

lithographies ; calendriers ; lithographies ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir ; valises ; fouets et sellerie ; boîtes en cuir ou en carton-cuir ; bourses ; caisses en cuir ou en carton-cuir ; sacs de campeurs ; cannes, poignées de cannes, cannes de parapluie, cannes-sièges ; cartables ; porte-cartes, portefeuilles ; étuis pour clés ; coffres de voyage ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits « vanity cases » ; porte-documents ; fourreaux de parapluies ; malles, mallettes, mallettes pour documents, porte-monnaie non en métaux précieux parapluies, parasols ; sacs de plage, sacs à dos, sacs à main, sacs de voyage, sacs-housses pour vêtements ; serviettes (maroquinerie) ; trousse de voyage ; valises ; sac de sports.

Classe 24 : Bannière ; drapeaux ; tissus à usage textile ; linges de bain à l'exception de l'habillement ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; pavillons (drapeaux) ; drapeaux en tissus ; drapeaux en nylon ; bannières et drapeaux en matières textiles ; bannières et drapeaux en matières plastiques ; tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes.

Classe 25 : Vêtements (habillement), chaussures (autres qu'orthopédiques), chapellerie.

Classe 26 : Dentelles et broderie, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; épinglettes ; boutons de manchette non en métaux précieux ; broches (accessoires d'habillement) ; épinglerie ; épinglettes ; dossards ; badges ornementaux ; brassards ; cocardes (passementerie) ; insignes non en métaux précieux ; rosettes ; rubans (récompenses) ; boucles (accessoires d'habillement) ; galons.

Classe 41 : Organisation de concours ; organisation de courses automobiles ou de motocyclettes ; chronométrages de manifestations sportives ; organisations de compétitions sportives ; organisation de manifestations sportives ; divertissements ; divertissement télévisé ; divertissement radiophonique ; organisation et conduite de conférences, de colloques, congrès, séminaires ; production de films, de cassettes vidéo ; information en matière de divertissement ; publication de livres, de textes (autres que publicitaires) ; reportages photographiques ; photographies ; enregistrements (filmage) sur bandes vidéo ou autre support ; gestion de lieux d'exposition ; consultations professionnelles (sans rapport avec la conduite des affaires) en matière automobile et de course automobile ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; coaching (formation) en matière automobile ; service de réservation de place pour

manifestations sportives, pour manifestations automobiles ; production de programmes radiophoniques et télévisés ; fournitures, par voie électronique, d'informations sportives, d'information sur l'automobile ; couvertures radiophoniques et télévisées d'événement sportifs, d'événements sur l'automobile ; services de billetterie (divertissement) ; renseignements sur l'automobile fournis par voie électronique ; reportages radiophoniques et télévisés sur des événements automobiles ; montage de bandes vidéos ; production de films sur bandes vidéos.

[111] 14.30544

[156] 03/05/2024

[210] 32315

[220] 03/06/2014

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23, boulevard Albert Ier
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[591] Rouge pantone 186, noir et gris.

[511] **Classe 6** : Plaques minéralogiques métalliques, plaques d'immatriculation métalliques ; objets d'art en métaux communs, boîtes en métaux communs, bornes routières métalliques non lumineuses et non mécaniques.

Classe 9 : Dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; filets de protection contre les accidents ; disques réflecteurs individuels pour la prévention des accidents de la circulation ; vêtements de protection contre les accidents, les irradiations et le feu ; avertisseurs à sifflets d'alarme, instruments d'alarme ; batteries d'allumage ; allume-cigares pour automobiles ; bâches de sauvetage ; batteries d'allumage ; casques de protection ; clignotants (signaux lumineux) ; cloches de signalisation ; compte-

tours, compteurs ; coupe-circuit ; distributeurs d'essence pour stations-service ; niveaux d'essence ; étuis pour verre de contact ; indicateurs de température, indicateurs de vitesse ; appareils pour jeux conçus pour être utilisés seulement avec récepteur de télévision, jeux automatiques à pré-paiement ; jumelles (optique) ; batteries de lampes de poche, lampes optiques ; logiciels (programmes enregistrés) ; loupes (optique) ; articles de lunetterie, lunettes (optique), montures de lunettes, étuis à lunettes, verres de lunettes, lunettes de soleil ; appareils et instruments optiques ; dispositifs de pilotage automatique pour véhicules ; bouchons indicateurs de pression pour valves ; radars ; appareils de radio pour véhicules ; régulateur de voltage pour véhicules ; dispositifs de secours, bouées de signalisation, triangles de signalisation pour véhicules en panne, signalisation lumineuse ou mécanique, sirènes, sonneries (appareils avertisseurs) ; contrôleurs de vitesse pour véhicules, enregistreurs kilométriques pour véhicules, régulateurs de voltage pour véhicules ; verres correcteurs (optique), verres de contact ; vêtements pour la protection contre le feu ; bandes vidéo ; avertisseurs contre le vol, installations électriques pour préserver du vol ; voltmètres ; appareils et instruments scientifiques (autres qu'à usage médical), photographiques, cinématographiques et d'enseignement ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports électroniques, optiques, magnétiques, d'informations et/ou de données (textes, sons images fixes ou animées) quel qu'en soit le mode d'enregistrement (numérique ou analogique) de consultation ou de transmission ; cassettes magnétiques, vidéo et laser ; disques acoustiques ; bandes vidéo ; disquettes informatiques ; vidéo disques ; disques optiques ; disques optiques compacts ; disques compacts interactifs ; programmes d'ordinateur, logiciels et progiciels quel qu'en soit le support et notamment cartouche, cédérom ; logiciels de jeux ; logiciels interactifs ; équipement pour le traitement et la consultation de l'information et de données ; ordinateurs et ordinateurs portables et notamment livre électronique, agenda électronique ; périphériques d'ordinateur ; cartes électroniques, cartes ou cartouches de jeux électroniques ; stylos magnéto-optique ; stylos électroniques ; manettes de jeux manettes de jeux électroniques (joysticks) ; télécarts magnétiques ; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement ; équipements pour le traitement de l'information et les ordinateurs ; jeux vidéo ; drapeaux d'avertissement.

Classe 12 : Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; véhicules électriques ; caravanes ; tracteurs ; vélomoteurs ; cycles ; motocyclettes ; véhicules historiques ; housse de véhicule ; housse pour siège de véhicule ; housse pour volant de véhicule ; housse pour roues de secours ; pneumatiques ; roues de véhicules ; jantes de roues de véhicules ; stores pour automobiles ; volants pour véhicules ; carrosseries ; ceintures de sécurité pour sièges de véhicules ; pare chocs de véhicules.

Classe 14 : Métaux précieux et leurs alliages, autres qu'à usage dentaire ; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses ; horlogerie et instruments chronométriques ; boîtes à cigares en métaux précieux, boîtes à cigarettes en métaux précieux ; boîtes en métaux précieux ; boîtiers de montres ; bracelets, breloques, broches (bijouterie) ; boîtes d'horloge, cadrans (horlogerie), cadrans solaires cendriers pour fumeurs en métaux précieux ; chaînes (bijouterie), chaînes de montres ; chronographes (montres), chronomètres, chronomètres à arrêt ; fume cigares en métaux précieux ; coffrets à cigares en métaux précieux ; étuis à cigares en métaux précieux ; fume-cigarette en métaux précieux ; étuis à cigarettes en métaux précieux ; porte-cigarettes en métaux précieux ; porte-clés de fantaisie ; porte-clefs en cuir ; porte-clefs non métalliques ; porte-clefs métalliques ; porte-clefs en métaux précieux coffrets à bijoux en métaux précieux ; horloges de contrôle ; épingles de cravate, fixe cravate ; écrins en métaux précieux ; écrins pour l'horlogerie ; épingles (bijouterie), épingles de parure ; figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis pour l'horlogerie ; mouvements d'horlogerie ; horloges, horloges atomiques, horloges électriques ; jetons de cuivre ; médailles, médaillons (bijouterie) ; porte-monnaie en métaux précieux, monnaies ; montres, boîtiers de montre, bracelets de montres, ressorts de montres, verres de montre ; parures (bijouterie), parures d'argent, parures pour chaussures en métaux précieux ; pendules ; porte allumettes en métaux précieux ; pots à tabac en métaux précieux ; réveille-matin ; ronds de serviettes en métaux précieux, tasses en métaux précieux, bonbonnières en métaux précieux ; boucles en métaux précieux ; bougeoirs en métaux précieux ; bourses de maille en métaux précieux ; boutons de manchettes, bracelets (bijouterie).

Classe 16 : Papier et carton (brut, mi-ouvrés ou pour la papeterie ou l'imprimerie) ; produits de l'imprimerie ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; papeterie (nécessaire pour écriture) ; drapeaux et fanions en papier ; adhésifs (matières collantes pour la papeterie ou

le ménage) ; matériel pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; caractères d'imprimerie ; cliché posters, cartes postales, magazines, livres, journaux, papeterie, transferts (décalcomanies) ; affiche ; programmes, revues et toutes publications se rapportant à l'automobile ; objets d'art gravés ; objets d'art lithographies ; calendriers ; lithographies ; tickets (billets).

Classe 18 : Cuir et imitations du cuir ; valises ; fouets et sellerie ; boîtes en cuir ou en carton-cuir ; bourses ; caisses en cuir ou en carton-cuir ; sacs de campeurs ; cannes, poignées de cannes, cannes de parapluie, cannes-sièges ; cartables ; porte-cartes, portefeuilles ; étuis pour clés ; coffres de voyage ; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits « vanity cases » ; porte-documents ; fourreaux de parapluies ; malles, mallettes, mallettes pour documents, porte-monnaie non en métaux précieux parapluies, parasols ; sacs de plage, sacs à dos, sacs à main, sacs de voyage, sacs-housses pour vêtements ; serviettes (maroquinerie) ; trousse de voyage ; valises ; sac de sports.

Classe 24 : Bannière ; drapeaux ; tissus à usage textile ; linges de bain à l'exception de l'habillement ; linge de lit ; linge de maison ; linge de table non en papier ; pavillons (drapeaux) ; drapeaux en tissus ; drapeaux en nylon ; bannières et drapeaux en matières textiles ; bannières et drapeaux en matières plastiques ; tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes.

Classe 25 : Vêtements (habillement), chaussures (autres qu'orthopédiques), chapellerie.

Classe 26 : Dentelles et broderie, rubans et lacets ; boutons, crochets et œillets, épingles et aiguilles ; épinglettes ; boutons de manchette non en métaux précieux ; broches (accessoires d'habillement) ; épinglerie ; épinglettes ; dossards ; badges ornementaux ; brassards ; cocardes (passementerie) ; insignes non en métaux précieux ; rosettes ; rubans (récompenses) ; boucles (accessoires d'habillement) ; galons.

Classe 41 : Organisation de concours ; organisation de courses automobiles ou de motocyclettes ; chronométrages de manifestations sportives ; organisations de compétitions sportives ; organisation de manifestations sportives ; divertissements ; divertissement télévisé ; divertissement radiophonique ; organisation et conduite de conférences, de colloques, congrès, séminaires ; production de films, de cassettes vidéo ; information en matière de divertissement ; publication de livres, de textes (autres que publicitaires) ; reportages photographiques ;

photographies ; enregistrements (filmage) sur bandes vidéo ou autre support ; gestion de lieux d'exposition ; consultations professionnelles (sans rapport avec la conduite des affaires) en matière automobile et de course automobile ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; organisation et conduite d'ateliers de formation ; coaching (formation) en matière automobile ; service de réservation de place pour manifestations sportives, pour manifestations automobiles ; production de programmes radiophoniques et télévisés ; fournitures, par voie électronique, d'informations sportives, d'information sur l'automobile ; couvertures radiophoniques et télévisées d'événement sportifs, d'événements sur l'automobile ; services de billetterie (divertissement) ; renseignements sur l'automobile fournis par voie électronique ; reportages radiophoniques et télévisés sur des événements automobiles ; montage de bandes vidéos ; production de films sur bandes vidéos.

[111] 14.30725
 [156] 20/05/2024
 [210] 32548
 [220] 09/10/2014

[732] S.A.M. SOCIETE D'EXPLOITATION DU GRIMALDI FORUM
 10, avenue Princesse Grace
 98001 MONACO CEDEX
 (Principauté de Monaco)

[546]



[571] La marque est composée de la dénomination «GRIMALDI FORUM MONACO» en police Gotham avec le sigle stylisé représentant un «F» au sein d'un «G».

[591] La dénomination «GRIMALDI FORUM» est en noir avec le terme «GRIMALDI» en gras. Le sigle et le terme «MONACO» sont en rouge.

[511] **Classe 4** : Bougies fantaisies.
Classe 9 : Supports d'enregistrement et enregistrements magnétiques, numériques, optiques et phoniques, sur bandes, fils, films, disques et masses, de textes, d'images et

sons ; matériel électronique pour terminaux et périphériques.

Classe 16 : Journaux, magazines, livres, publications, revues, feuilles périodiques, feuilles illustrées, albums, articles en papier ou en carton, images imprimées, photographie imprimées, affiches, timbres-poste, vignettes, couvertures de livres et reliures, couvre-livres, dossiers imprimés, classeurs pour coupures de journaux, agendas, manuels, guides, catalogues, annuaires, répertoires de nom et d'adresse professionnels, carnets d'adresse, livres d'or, calendriers, organigrammes, planifications, cartes, billets de banque fantaisie, jetons en carton décorés, sous-main et blocs-notes, classeurs et boîtes pour documents, bandes en papier décorées, autocollants, décalcomanies ; papiers et cartes avec en-tête commerciale, papiers et enveloppes décorés pour cadeaux ; sets de table en papier, boîtes, sacs, sachets, pochettes, serviettes, papier d'emballage décoré, dessous de verres, figurines . (statuettes en papier mâché) ; motifs décoratifs en relief (en papier ou en carton). Sceaux, pochoirs, écrivoires.

Classe 18 : Parapluies et parasols ; articles et objets en cuir ou imitation cuir (maroquinerie), tels que bagages et valises, coffrets (vanity-case), sacs de ceintures (bananes), cartables, porte-documents. Porte-monnaie (non en métaux précieux), pochettes et étuis pour clés (maroquinerie).

Classe 24 : Bannières, drapeaux, étendard, oriflammes, pavillons.

Classe 25 : Barrettes, bonnets, casquettes, coiffes ; cravates ; rubans, lacets, cordons ou cordonnets (ganse), et noeuds employés comme cravates ; écharpes, foulards, châles, chandails, chemisettes, blouses, combinaisons (vêtements), ceintures et ceinturons (habillement) ; lingerie de corps, tee-shirts.

Classe 28 : Cartes à jouer.

Classe 35 : Organisation d'expositions à buts commerciaux.

Classe 41 : Organisation et conduite de colloques, réunions, conférences, débats, forums, assemblées, symposiums, séminaires, congrès, festivals et concours en matière d'éducation et de divertissements. Organisation de spectacles (services d'imprésarios). Organisation d'expositions à but culturel et éducatif. Réservation de places de spectacles. Edition de livres, revues. Production de spectacle et de défilés. Agences pour artistes. Services de studio d'enregistrement. Publication de textes (autres que textes publicitaires). Montage de programmes radiophoniques et de télévision. Appellation ou dénomination de récompenses (trophées) attribuées à des personnes concourant

à la création, à l'animation et au déroulement de festivals et de concours ou y participant.

[111] 94.15356
[156] 20/05/2024
[210] 15402
[220] 28/04/1994

[732] Société EYGN LIMITED
One Montague Place, East Bay Street
NASSAU
(Bahamas)

[546] 

[511] **Classe 35** : Réunion d'informations concernant les affaires, services conseils pour la gestion des affaires et l'organisation des affaires, services comptables et de vérification, et tous les services compris dans la classe 35.

Classe 36 : Réunions d'informations financières et services de gestion financières. Et tous les services compris dans la classe 36.

Classe 42 : Services professionnels et de consultation concernant le matériel informatique, programmation de logiciels pour ordinateurs, programmation pour ordinateurs. Recherches et développement et études de projets.

Classe 45 : Propriété intellectuelle, gestion des droits d'auteurs, recherches juridiques et légales.

[111] 94.15640
[156] 18/05/2024
[210] 15687
[220] 28/07/1994

[732] S.A.M. LABORATOIRE DES GRANIONS
«Le Parador II» RDC - Bureau n° 1
5, allée Crovetto Frères
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[541] **GRANIONS**

[571] GRANIONS

[511] **Classe 5** : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques.

[111] 94.15767
[156] 03/05/2024
[210] 15819
[220] 14/06/1984

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23, boulevard Albert Ier
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 43** : Tous services de restauration, alimentation et hôtellerie.

[111] 94.15768
[156] 03/05/2024
[210] 15820
[220] 14/06/1984

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
23, boulevard Albert Ier
98000 MONACO
(Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 43** : Tous services de restauration, alimentation et hôtellerie.

[111] 94.15769
 [156] 03/05/2024
 [210] 15821
 [220] 24/07/1984

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
 23, boulevard Albert Ier
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 24** : Tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes ; couvertures de lit et de table.

Classe 34 : Tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes.

[111] 94.15770
 [156] 03/05/2024
 [210] 15822
 [220] 24/07/1984

[732] Association AUTOMOBILE CLUB DE MONACO
 23, boulevard Albert Ier
 98000 MONACO
 (Principauté de Monaco)

[546]



[511] **Classe 24** : Tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes ; couvertures de lit et de table.

Classe 34 : Tabac ; articles pour fumeurs ; allumettes.

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

Changement d'adresse

[580]	07/05/2024	[111]	14.30840
[580]	07/05/2024	[111]	14.30841

Changement de nom

[580]	07/05/2024	[111]	14.30840
[580]	07/05/2024	[111]	14.30841

Changement de forme juridique

[580]	07/05/2024	[111]	14.30840
[580]	07/05/2024	[111]	14.30841

INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL DES BREVETS D'INVENTION

Cession			
[45]	21/05/2024	[11]	EP2997023
[45]	21/05/2024	[11]	EP3030227
[45]	21/05/2024	[11]	EP3105218
[45]	21/05/2024	[11]	EP3105226
[45]	21/05/2024	[11]	EP3110409
[45]	21/05/2024	[11]	EP3129021
[45]	21/05/2024	[11]	EP3134403
[45]	21/05/2024	[11]	EP3231801
[45]	21/05/2024	[11]	EP3262046
[45]	21/05/2024	[11]	EP3527263



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

